

L'électricité coûtera 10% de plus par année

par Roger LEROUX

Le président de l'Hydro-Québec, M. Roland Giroux, a confirmé, devant la commission parlementaire des Richesses naturelles, hier, que les Québécois devront subir une augmentation des tarifs d'électricité de 10 pour cent par année au cours des cinq prochaines années.

Par ailleurs, le projet de la baie James ne coûtera pas \$5,8 milliards comme on l'avait prévu, mais bien \$11,9 milliards. Cela, le président de la Société d'énergie de la baie James, M. Robert Boyd, l'a confirmé aussi.

L'inflation, l'augmentation des taux

d'intérêt, la nécessité pour l'Hydro-Québec d'accroître la production d'énergie, l'obligation qu'elle a de maintenir une image financière saine et équilibrée, si elle veut obtenir des capitaux, sont autant de raisons invoquées par M. Giroux pour expliquer cette augmentation de tarif.

Pourtant, a soutenu le président de l'Hydro-Québec, "ce taux se compare avantageusement à ce que prévoient les compagnies d'électricité qui ne peuvent bénéficier comme nous d'un projet hydro-électrique et à ceux qui sont prévus pour les autres formes d'énergie".

Quant au projet de la baie James, le

président de la SEBJ a donné les quatre principaux facteurs qui sont venus modifier en profondeur l'évaluation faite il y a trois ans.

Le taux d'inflation exceptionnellement élevé des deux dernières années; les modifications au projet imposées par des contraintes d'ordre technique ou des impératifs liés au respect de l'environnement; l'augmentation de la puissance des installations dictée par des études d'optimisation et le choix définitif des dérivations; enfin, la révision des prévisions d'escalade de coût reliées à l'inflation et au taux d'intérêt sur les emprunts à long terme.

M. Boyd a livré les chiffres suivants

pour expliquer le coût global de \$11,9 milliards: le coût de base prévu de \$3,5 milliards a subi une hausse de 20 pour cent à cause de l'inflation de 72 à 74 et a été porté à \$4,2 milliards.

Les modifications apportées au projet ont entraîné une nouvelle hausse de 17 pour cent (\$4,9 milliards); l'augmentation de la puissance installée de 8,300 mégawatts à 10,300 mégawatts fait grimper le coût du projet à \$6 milliards.

En situant le taux de l'inflation pour la durée du projet à sept pour cent et le taux d'intérêt à 10 pour cent, la SEBJ en arrive à \$11,9 milliards.

Interrogé sur les coûts additionnels

causés par les événements de mars dernier à LG-2, M. Boyd devait se montrer fort discret, avançant pour le bénéfice de la commission le chiffre de \$25 millions pour donner un ordre de grandeur.

Le président de la SEBJ a précisé que l'arrêt de travail de 51 jours avait causé chez les entrepreneurs des pertes pour lesquelles ils font présentement des réclamations. Aux sommes que devra verser la société à ces firmes, il faut ajouter les dommages directs aux installations, soit \$1,500,000.

Malgré les retards de mars et de novembre 1973, M. Boyd a déclaré que la mise en exploitation des premières unités se ferait à l'automne de 1980, avant la date critique de l'hiver de 1980 où les besoins en électricité du Québec devraient théoriquement dépasser la production.

La dérivation de la rivière La Grande, prévue pour novembre prochain, sera toutefois reportée en avril 1975, mais par la suite le retard pourra être rattrapé pour l'échéance finale, a assuré M. Boyd. A moins que la SEBJ n'ait à faire face à d'autres arrêts de travail, la principale crainte du président de la société.

Les besoins du Québec

Jusqu'à maintenant, le travail en

commission parlementaire n'a pas avancé de façon marquée. Il aura fallu un débat d'une heure pour que l'Opposition officielle obtienne le dépôt d'une douzaine de documents préparés par la SEBJ et l'Hydro-Québec pour faire face aux parlementaires.

Ce n'est qu'en fin de soirée que les membres ont pu aborder le premier sujet qu'ils s'étaient fixé à l'ordre du jour: l'estimation des besoins en énergie électrique du Québec.

Selon les estimations de l'Hydro-Québec, cette demande devrait connaître une augmentation annuelle de 7,8 pour cent au cours des prochaines années, soit un peu plus que la progression de l'augmentation entre 1954 et 1973.

Pour répondre à certaines critiques voulant que l'Hydro-Québec gonfle les besoins en électricité du Québec dans les années 1980, M. Giroux a expliqué que la société produit actuellement 75 pour cent de l'énergie électrique au Québec, le reste provenant d'installations appartenant à des firmes privées. Or, ces producteurs indépendants n'augmentent pas leur production, au contraire, ils tendraient plutôt à reprendre pour leurs propres besoins certains surplus dont ils

(Suite à la page 6, 5e col.)

LE SOLEIL

56 PAGES

78e ANNEE — No: 156

QUEBEC, JEUDI 4 JUILLET 1974

PRIX QUINZE CENTS

Cabano Une place est réservée à la population

par Réal LABERGE
du bureau du Soleil

LA POCATIERE — Il n'y a pratiquement pas moyen, légalement, d'agir autrement. On devra procéder, le 1er août prochain, au remboursement à quelcun 2,500 souscripteurs des \$250,000 de la campagne de financement populaire de la cartonnerie de Cabano.

Ce qui n'implique nullement, toutefois, que la participation populaire sera écartée du nouveau projet de cartonnerie. Une place lui est réservée de plein droit comme partenaire et participant au capital-action ordinaire de l'entreprise, qui opérera sous le nom de la Société des papiers cascades Cabano Inc.

Ce sont les précisions qu'a apportées hier le président de la Société de développement industriel du Québec (SDI) et négociateur spécial du dossier de Cabano, M. Lucien Saulnier, à la suite d'une entrevue avec les représentants de la Société populaire des pâtes et papiers du Québec Inc. (SPPPQ).

Le Soleil avait fait mention, dans son édition de vendredi dernier, de cette éventualité d'un remboursement, qui menaçait de remettre en question la participation populaire pour autant à l'origine du projet de cartonnerie de Cabano.

ON N'A PAS LE CHOIX

Selon M. Saulnier, il s'agit d'un problème très simple à solutionner. Mais on n'a pas le choix. Il faudra rembourser les petits souscripteurs pour satisfaire à certaines exigences relatives aux transactions en valeurs mobilières, faute de quoi, on se perdrait en des procédures difficiles et interminables.

C'est pourquoi, d'une part, le négociateur spécial a déclaré qu'à la suite de ses délibérations avec les représentants de la SPPPQ, cet organisme mandataire des fonds de la campagne de financement populaire doit demander à la Société de fiducie de Québec de retourner aux détenteurs de certificats tout l'argent que cette fiducie gardait en dépôt, depuis près de trois ans.

M. Saulnier joindra, cependant, à ce retour des souscriptions, une note pour expliquer que les mêmes contributions populaires pourront être converties en actions ordinaires de la future cartonnerie. Dans sa lettre circulaire, "au nom de la compagnie qu'on a maintenant formée à cette fin, la Société de papiers cascades Cabano Inc.", le président de la SDI a précisé qu'il expliquera bien aux souscripteurs "que des actions ont été mises de côté à l'intention de la participation populaire" et qu'ils n'auront qu'à garder leur argent à la main, pour la réinvestir aussitôt que possible.

M. Saulnier a ajouté que ce ne sera que la semaine prochaine qu'il sera en mesure d'en dire davantage sur le moment où les souscripteurs seront ainsi invités à retourner leurs contributions au financement de la cartonnerie. A son avis, les délais ne seront pas longs, bien que pour satisfaire aux dispositions juridiques, il faudra préparer et émettre (Suite à la page 6, 5e col.)



Le Soleil, Jacques Deschênes

Marche forcée

Ce n'est pas un aveugle qui traîne avec lui la cage de son chien, ni un dément qui se balade avec un chien en laisse. Il s'agit simplement d'un voyageur qui a dû faire le dernier mille à pied, hier, à l'aéroport de Sainte-Foy, dont les chauffeurs de taxis

bloquaient l'accès. A remarquer que si le moral du voyageur inconnu semble bon, le chien, lui, tire de la langue... (Détails et autres photos en page 21)

Menace de tutelle pour mater les travailleurs d'ascenseurs (FTQ)

par Jean-Claude PICARD

Le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, en a assez de l'Union des travailleurs d'ascenseurs (FTQ) et mettra ce syndicat en tutelle dès la semaine prochaine, à moins que ses 600 membres ne retournent au travail.

M. Cournoyer a fait part de cette décision, hier, à l'Assemblée nationale, alors qu'il faisait le point sur la situation dans l'industrie de la construction.

Cette mise en tutelle, qui se fera par voie législative, constitue un fait sans précédent au Québec. Jamais en effet, de mémoire d'homme, un syndicat n'a été mis en tutelle par le gouvernement québécois.

Le seul précédent existant se situe au niveau fédéral lors de la mise en tutelle, il y a quelques années, du syndicat des marins.

Le ministre a expliqué avoir pris cette décision parce que ce syndicat perturbe les travaux sur les chantiers de la construction depuis déjà janvier dernier, que ses membres sont actuellement en situation de grève illégale et enfin, qu'il a en mains un dossier démontrant que les dirigeants de ce syndicat usent d'une "violence insidieuse et constante" à l'endroit des employeurs et de leurs propres syndiqués.

M. Cournoyer a parlé, hier, sans toutefois donner des noms, de "cassage de bras, d'intimidation, etc..."

"Comme ministre du Travail, et après en avoir discuté avec le premier ministre, nous n'avons pas l'intention de tolérer longtemps d'être menés, de quelque manière que ce soit, par M. Baxter ou son union de travailleurs d'ascenseurs".

"La semaine prochaine, je serai devant vous, après avoir obtenu l'autorisation du premier ministre, pour faire quelque chose de spécial dans le cas de ces messieurs des ascenseurs qui utilisent toutes sortes de moyens, encore pire que ceux qui ont pu être affirmés par des gens, ici, sans pouvoir les identifier, mais nous avons entre les mains ce qu'il faut pour faire quelque chose de spécial dans le cas des ascenseurs", a-t-il dit.

M. Cournoyer devait ajouter ceci un

L'île d'Anticosti, c'est "dans le sac"

par André-A. BELLEMARE

Le gouvernement québécois et la compagnie forestière Consolidated Bathurst sont finalement parvenus à une entente quant au protocole de transfert de propriété de ce paradis de chasse et de pêche.

Roger Trudeau, sous-ministre aux Travaux publics, a révélé au SOLEIL que le texte de l'entente est déjà rédigé; il ne reste maintenant aux parties qu'à tenir la cérémonie de signature du document, ce qui surviendra ces jours-ci.

Ce document ne contient cependant pas l'élément le plus important de toute "l'affaire", soit le prix que le gouvernement québécois devra payer pour devenir propriétaire de ce territoire de plus de 3,000 milles carrés de superficie (approximativement 135 milles de longueur sur 35 milles de largeur, soit

environ deux fois la superficie de l'île-du-Prince-Édouard, l'une des dix provinces canadiennes).

Puisque le gouvernement provincial avait déposé un avis d'expropriation en cour supérieure du district de Sept-Îles, à la fin d'avril, le coût de l'île sera vraisemblablement établi par le tribunal ayant juridiction sur les conflits en matière d'expropriation, faute d'entente entre les parties à ce sujet précis.

Problème du prix

L'automne dernier, un groupe de financiers américains aurait offert \$40,000,000 à la compagnie forestière pour se porter acquéreur de l'île et pour y exploiter ses richesses fauniques (pêche au saumon et chasse au chevreuil). C'est vers cette époque que le ministre québécois des Terres et Forêts intensifia ses démarches auprès de la Consol pour

acheter le territoire, démarches d'ailleurs entreprises depuis le début des années '60. L'organisme fédéral Parcs-Canada fit alors son entrée dans le tableau et aurait pu devenir propriétaire d'Anticosti, pour un prix de faveur, en consentant certains privilèges de chasse et pêche aux dirigeants de la compagnie.

Devant cette dernière possibilité, le gouvernement se montra plus énergique dans ses négociations avec la Consol, au début de la présente année, allant jusqu'à brandir la menace de l'expropriation dans l'intérêt public.

Alors que la compagnie forestière dévalait l'île à un montant d'environ \$30,000,000, le gouvernement québécois offrait quelque \$24,000,000 (soit \$10 l'acre, pour un total de près de \$20,000,000, plus la valeur non dépréciée des immeubles et autres dépendances établies sur l'île).

Le gouvernement québécois était donc prêt à verser ce \$23,800,000 en paiements échelonnés sur une période de 10 ans, à un taux d'intérêt de 8,5 pour cent. La compagnie était prête à réduire ce taux d'intérêt à 5 pour cent, acceptant le versement de l'argent sur une période de 10 ans, mais à la condition que le gouvernement provincial lui consente des droits exclusifs de pêche au saumon, pendant 60 ans, sur la rivière Jupiter, la meilleure rivière à saumon du Québec et l'une des cinq meilleures au monde! La Consol assortissait aussi cette exigence d'une demande de droits exclusifs de chasse au chevreuil, dans certaines parties de l'île, ainsi que d'un certain pourcentage des profits éventuels d'une exploitation du potentiel pétrolier de l'île.

Les hauts fonctionnaires québécois que j'ai rejoints, hier, m'ont assuré que le

(Suite à la page 6, 3e col.)

Contrôle des prix et salaires si l'inflation mène au chaos (Trudeau)

OTTAWA (PC) — Le premier ministre Trudeau a déclaré, hier, à Ottawa, que le gouvernement libéral instituerait un système de contrôle des prix et des salaires si l'inflation devenait assez sérieuse pour menacer la structure sociale du pays.

Il a cependant rejeté les propositions du parti conservateur pour imposer immédiatement un tel système car "il le formule mal et au mauvais moment".

Dans une analyse de la situation, le quotidien The Montreal Star déclare que l'actuel ministre fédéral des Finances, M. John Turner, pourrait être forcé de céder la direction de ce ministère si les libéraux étaient reportés au pouvoir le 8 juillet prochain.

Cette hypothèse est basée sur le fait que, pour freiner l'inflation, le gouverne-

ment libéral a déclaré, hier, à Ottawa, que le gouvernement libéral instituerait un système de contrôle des prix et des salaires si l'inflation devenait assez sérieuse pour menacer la structure sociale du pays.

rait automatiquement une révision complète du budget soumis par M. Turner avant le déclenchement des élections.

Le premier ministre avait déclaré à des journalistes de la télévision, mardi, pour une émission retransmise hier, que les suggestions conservatrices auraient un résultat semblable à ceux de l'utilisation d'une hache pour opérer de l'appendice.

Dans quelques circonstances, une hache peut être utilisée pour une telle opération. Mais les conservateurs proposent un tel système alors que la situation au pays est encore très loin des taux d'inflation paralysants de pays tels que la Grande-Bretagne et l'Italie.

En outre, le parti de l'opposition a dit qu'il ne prendrait pas de mesures pour contrôler les prix des aliments, du

Autres informations, pages 5 à 10

ment Trudeau pourrait être amené à mettre en application un "plan de réserve" pour un contrôle des prix et des salaires, ce à quoi M. Turner a toujours été catégoriquement opposé.

On se rappelle que la Banque du Canada a prévenu dernièrement le gouvernement que la situation de l'inflation risque de se détériorer au cours des prochains mois.

M. Turner s'est toujours opposé à toute forme de contrôle des prix ou des salaires, invoquant le caractère mondial de l'inflation et la difficulté de contrôler les pressions inflationnistes provenant de l'extérieur du pays.

De plus, plusieurs hauts fonctionnaires du ministère des Finances seraient fort préoccupés par les "largesses" de M. Trudeau aux électeurs canadiens. Ces promesses nécessiteraient que des millions de dollars supplémentaires soient puisés au Trésor fédéral, ce qui entraîne-

rait automatiquement une révision complète du budget soumis par M. Turner avant le déclenchement des élections.

Le premier ministre avait déclaré à des journalistes de la télévision, mardi, pour une émission retransmise hier, que les suggestions conservatrices auraient un résultat semblable à ceux de l'utilisation d'une hache pour opérer de l'appendice.

Dans quelques circonstances, une hache peut être utilisée pour une telle opération. Mais les conservateurs proposent un tel système alors que la situation au pays est encore très loin des taux d'inflation paralysants de pays tels que la Grande-Bretagne et l'Italie.

En outre, le parti de l'opposition a dit qu'il ne prendrait pas de mesures pour contrôler les prix des aliments, du

à lire

Festival d'été

C'est l'ouverture du septième Festival d'été, aujourd'hui. Voir le programme, en page 2, et d'autres informations, en page 39.

La CEQ se prépare

A un an de la reprise des négociations avec le gouvernement, les enseignants ont mis sur pied une stratégie dans le but de mener une lutte à finir en ayant toutes les chances de leur côté. — page 3

Accords de Moscou

Les accords nucléaires de Moscou, signés hier par MM. Brejnev et Nixon, sont de peu de portée. En effet, ils interdiront, à partir de 1976, des expériences qu'aucune des deux superpuissances n'a de besoin. — page 18

sommaire

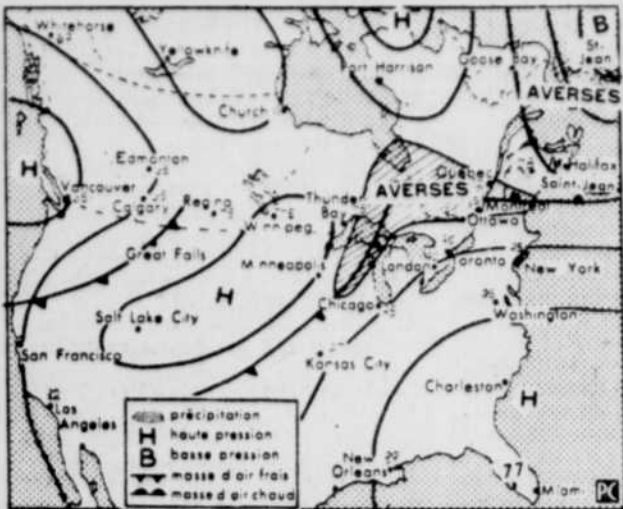
Annonces classées	42 à 51
A Québec aujourd'hui	41
Arts et lettres	39 à 41
Bandes dessinées	51
Bridge	49
Décès	52
Economie-finances	12 à 14
Famille	17
Horoscope	40
Mot-mystère	52
Mots croisés	46
Page documentaire	5
Patron	46
Plein air	36
Sport	29 à 36
Télévision	14 et 52

météo

Chaud avec possibilité d'orages en fin d'après-midi à Québec. Nuageux avec orages, demain. Baie-Comeau, Rimouski et Gaspé généralement clair aujourd'hui. Averses demain. Sept-Îles: nuageux et ensoleillé aujourd'hui. Demain: généralement nuageux.

Les détails, page 2.

MÉTÉO



Faut s'attendre à tout

L'Est du Québec se situe aujourd'hui entre deux zones pluvieuses. Il ne suffira donc que d'un petit coup de vent dans un sens ou dans l'autre pour faire disparaître le beau soleil de la journée d'hier. Prions, mes frères! Les chiffres sur la carte indiquent les températures maximales prévues pour aujourd'hui, tandis que les autres données sont valides pour le milieu de la journée.

PRÉVISIONS

MONTREAL (PC) — Voici les prévisions régionales pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais, émises par le Bureau météorologique de Montréal, avec un aperçu pour demain. (Entre parenthèses, degrés Celsius).

Régions de Chibougamau, Abitibi, Pontiac-Témiscamingue et Haute-Mauricie: nuageux avec éclaircies. Quelques averses ou orages en après-midi. Maximum 80 (27 C.). Aperçu pour demain, généralement ensoleillé.

Régions de Montréal, Ottawa, Laurentides, Cantons de l'Est, Québec, Trois-Rivières: chaud et humide, possibilité d'orages en après-midi. Maximum 80 (27 C.). Demain, nuageux avec orages.

Régions du Saguenay-Lac-Saint-Jean, Baie-Comeau, Rimouski et Gaspé: généralement clair. Maximum 70 à 75 (21-24 C.). Demain, généralement nuageux avec averses.

Région de Sept-Îles: généralement nuageux et brumeux. Dégagement progressif, généralement ensoleillé par la suite. Maximum 70. (21 C.). Demain, généralement nuageux.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Voici les températures minimales et maximales notées, hier, dans les principaux centres nord-américains.		Ottawa	66	82
	Min. Max.	Montréal	—	78
Vancouver	— 57	Québec	—	83
Edmonton	43 68	Fredericton	—	87
Regina	— 76	St-Jean, N.-B.	55	80
Winnipeg	— 81	Halifax	55	76
Sudbury	— 82	Charlottetown	59	76
Toronto	68 86	St-Jean, T.-N.	52	77
		Chicago	77	93
		Miami	77	85
		Los Angeles	63	73
		San Francisco	53	74

SOLEIL

VENDREDI
Lever 3:57
Coucher 19:43

MARÉE

VENDREDI
Basse 2h50
Haute 7h55
Basse 15h40
Haute 20h20

La page d'histoire

par La Presse Canadienne

Le jeudi 4 juillet 1974

- 1636 — Fondation de la ville de Providence, R.I.
- 1817 — Les travaux d'aménagement du canal Erie commencent.
- 1886 — Le premier train à atteindre le Pacifique en provenance de Montréal arrivait en gare de Port Moody, C.-B.
- 1904 — La construction du canal de Panama débutait.
- 1924 — La Chambre des communes votait un projet de loi permettant l'implantation au Canada de l'Eglise United Church. Toutes les congrégations méthodistes, presque tous les congrégationalistes et les deux tiers environ des presbytériens adhèrent à cette union, devenue l'Eglise unie du Canada.

L'Adacport de Montréal a déjà des problèmes

MONTREAL (d'après PC) — Alors que la société Airtransit Canada annonce que ses avions à décollage et atterrissage courts, ADAC, allaient effectuer des vols de promotion entre Montréal et Ottawa à partir du 9 juillet, le beau hangar tout neuf de l'Adacport de Montréal a des "petits problèmes".

En effet, quand les employés ont tenté, ce qui était tout-à-fait normal, d'y faire entrer un avion, ils ont eu une surprise surprenante: la queue des appareils ne passait pas dans la porte. Et vous savez ce qui arrive quand la queue ne passe pas dans la porte? C'est bien simple, les avions passent la nuit la queue à l'air.

Les employés ont trouvé une façon plus ou moins élégante de faire entrer les avions dont l'entretien nécessite leur présence "complète" dans le hangar: ils lèvent le nez de l'appareil, et le poussent à l'intérieur. En "gang", c'est possible, d'autant plus qu'ils n'ont pas affaire à un Boeing, mais plutôt à un Twin-Otter, de 11 passagers.

Courrier de la deuxième classe - Erregistrement No 1206



FESTIVAL D'ÉTÉ DE QUÉBEC

Jeudi, 4 juillet

14h30: Théâtre: Le Circuit Temporaire présente "Ni queue, ni tête" - Place du Parlement.

13h à 17h - 18h30 à 21h: Artisanat indien: fabrication de raquettes - place Royale.

17h30: Vernissage de l'exposition de cerfs-volants - Mu sée du Québec.

19h30: Théâtre: Le Circuit Temporaire présente "Ni queue, ni tête" - Parc Haldimand.

21h: Jean-Pierre Ferland et Andrée Bernard - Cour du Séminaire.

24h: Jazz Minuit - La Boite du festival, place Royale.

Vendredi, 5 juillet

14h30: Spectacle de marionnettes: la Gang de l'Agora - Parc des Gouverneurs.

13h à 17h - 18h30 à 21h: Artisanat indien: fabrication de canot - place Royale.

19h30: Concert de violon et clavecin: Jean-Louis Rousseau et Denis Bédard - Eglise Notre-Dame-des-Victoires.

21h: Folklorico: Troupe nationale du Mexique - Cour du Séminaire.

21h et 23h: Priscilla - La Boite du Festival, place Royale.

COMMENT FAIRE RÉPARER HONNÊTEMENT VOTRE VOITURE

Pour tout le monde ou presque, la voiture est un bien des plus enviables, jusqu'au moment, du moins, où il faut l'entretenir ou la faire réparer: là, le rêve devient bien souvent un cauchemar. Pourtant, même les automobilistes qui sont incapables de distinguer un carburateur d'une bougie peuvent éviter de se faire voler par des garagistes peu scrupuleux. Dans Sélection du Reader's Digest de juillet, un article vous met en garde contre les méthodes peu avouables de certains mécaniciens. Apprenez comment vous pouvez empêcher que l'on ne gonfle l'importance du travail à effectuer et quels sont les moyens d'éviter de payer des pièces en pure perte. Achetez Sélection de juillet aujourd'hui même.

Menace de fermeture des chantiers

Pendant que le ministre du Travail, M. Jean Cournoyer, affirme que la situation est généralement bonne dans le monde de la construction, les sous-entrepreneurs menacent de fermer les chantiers, qualifiant la situation d'explosive.

L'Association des sous-entrepreneurs en construction du Québec affirme en effet que ses membres perdent environ \$750.000 chaque jour à cause de tactiques de harcèlement de la FTQ sur les chantiers.

Les sous-entrepreneurs donneront d'ailleurs une conférence de presse, aujourd'hui, au cours de laquelle ils doivent dénoncer ces tactiques.

En réalité, seulement les chantiers domiciliaires et les travaux routiers ne seraient aucunement perturbés, à l'heure actuelle.

Tel n'est pas l'avis du ministre du Travail, qui affirmait, hier, à l'Assemblée nationale, que seuls quelques ralentissements dans les régions de Montréal et Hull ternissaient la situation, l'immense majorité des ouvriers travaillant normalement.

Par ailleurs, le ministre du Travail et son collègue, le ministre de la Justice, Me Jérôme Choquette, n'ont pas été tendres envers le Conseil du patronat du Québec, qui aurait soutenu récemment que le conflit dans la construction était dû à "l'insouciance coupable du ministre de la Justice à ne pas faire respecter ses propres lois".

M. Cournoyer a affirmé que le Conseil du patronat faisait "fausse route" et que le ministre de la Justice "fait tout ce qu'il peut humainement faire à l'intérieur des

cadres législatifs".

Beaucoup plus dur, Me Choquette a dit que les accusations du CPQ le faisaient "rigoler".

M. Choquette a affirmé:

— qu'il se renseignait presque quotidiennement pour savoir où en sont rendues les actions prises à la suite des actes de violence et des gestes illégaux posés dans le récent conflit de la construction.

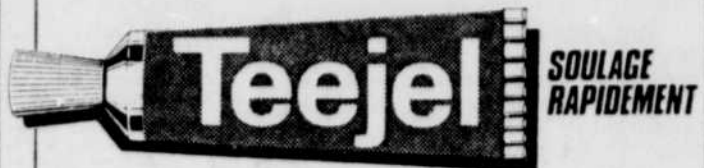
— que la loi suivait son cours dans ce domaine, tel qu'il l'avait lui-même annoncé il y a deux semaines.

— que la situation est "passablement plus complexe" puisqu'elle implique non seulement le ministère de la Justice, mais le ministère du Travail et tout le gouvernement.

Revenant sur le Conseil du Patronat, Me Choquette a poursuivi: "Le Conseil du Patronat est mal venu de venir proférer ce genre d'allégations qui n'ont aucune espèce de fondement. S'imaginer-t-il que le ministre de la Justice peut seul régler le problème?"

Je ne peux pas les prendre au sérieux".
Enfin, M. Cournoyer a rappelé que les discussions entre les trois centrales syndicales qui représentent les travailleurs de la construction et les associations patronales devaient se poursuivre.

Ulcérations de la bouche?



TEEJEL soulage rapidement la douleur et la gêne que provoquent les ulcérations de la bouche et les dents qui irritent. Son action antibactérienne aide à prévenir l'infection. Agréablement aromatisé à la réglisse. Disponible uniquement en pharmacie. (Mamans! TEEJEL procure aux bébés un soulagement rapide, sûr et efficace pendant la dentition. Renseignez-vous sur TEEJEL auprès de votre médecin ou de votre dentiste).



épargnez de 20% à 30%

des rabais allant même jusqu'à 50%

VENTE D'ÉTÉ

ROBES DE PATIO 24.95

Pour flâner, se détendre ou jouer à l'hôtesse. En éponge-velours douce et chatoyante. Rose vif ou vert luisant. Tailles: SP. P. M. rég. \$35.

CHANDAILS \$4.99

Pulls ou t-shirts importés d'Italie. En fin tricot léger et frais. Manches longues ou courtes. Rayés, contrastés ou unis. Tous coloris. Tailles: P.M. ou G. rég. jusqu'à \$14.

ROBES \$59.95

Robes chemisiers en coton frais imprimé ou uni. D'autres en jersey scuple, à motifs ou pas. Quelques importations exclusives. Coloris doux ou vifs. Toutes tailles. rég. jusqu'à \$100.

VÊTEMENTS SPORT 14.99

Jupes de coton chambray, toile ou shantung. Droites ou à ampleur douce. Chemisiers en voile de coton et polyester ou tout coton. Unis ou imprimés. Manches longues ou courtes. Pantalons en seersucker, shantung ou coton chambray. Tailles et coloris au choix. rég. jusqu'à \$28.



1974: 5e ANNIVERSAIRE

CONSULTEZ UN SPÉCIALISTE POUR L'ACHAT DE VOTRE AMÉUBLEMENT

YVON ST-GELAIS INC.

- AMÉUBLEMENTS SOUS CONTRATS
- CONCIERGERIES • HOTELS-MOTELS
- MAISONS MOBILES • Etc. . . (Plan de location)

MENAGES COMPLETS

QUALITÉ • PRIX • SERVICE

1,020, BOUL. DES CAPUCINS - QUÉBEC 3

Tél.: 525-4671

MAGASIN A LOUER

CENTRE D'ACHATS PLACE KENNEDY
boulevard Kennedy, Lévis (En face de Simpsons Sears & Woolco)
Environ 5,000 pieds carrés pouvant être subdivisés

IDEAL POUR:
Meubles, accessoires électriques, tissus à la verge & draperies, tapis & couvre-plancher, peinture, chaussures, variétés, pharmacie, etc. . .

MAGASINS DÉJÀ ÉTABLIS DANS LE CENTRE:

MARCHE UNION - Supermarché
A. L. GREEN - Magasin à rayons
BRASSERIE AU VIEUX PUTS & restaurant

G. H. DECHÈNE - Vêtements pour hommes
Distribution aux consommateurs
RADIO SHACK, etc. . .

TÉL.: 529-9077

SOLDE DE TOUS NOS VÊTEMENTS D'ÉTÉ

nos deux magasins sont ouverts jusqu'à 9h. jeudi et vendredi



Mieux que le "style espagnol"!

Le Soleil, Jacques Deschenes

En mission à l'île d'Orléans, notre photographe n'a pu empêcher de croquer le portrait de ce magnifique manoir. Dire qu'il y en a qui aiment le "style espagnol" et les flamants roses en plastique...

La CEQ fourbit ses armes pour négocier

par Damien GAGNON
envoyé spécial du Soleil

RIVIERE-DU-LOUP — Les délégués au 24^e congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec ont marqué, hier, leur ferme volonté de mener une lutte à finir contre les politiques de l'Etat en matière de conditions de travail des enseignants et contre la dégradation des services dans le domaine de l'éducation.

Cette volonté s'est traduite par l'adoption d'une batterie de mesures qui permettront à la centrale de se donner les instruments de lutte nécessaires, lors des prochaines négociations prévues pour 1975.

On a senti tout au cours des débats de ce congrès, qui a débuté samedi dernier, et pris fin hier soir, que les enseignants veulent mettre toutes les chances de leur côté lors de la prochaine négociation.

La lutte sera entreprise dès la rentrée scolaire de septembre par la tenue d'une assemblée nationale de tous les délégués des syndicats. Les modalités de cette réunion seront d'ailleurs mises au point au mois d'août.

Cette assemblée sera ainsi l'amorce d'une réplique contre les politiques de l'Etat en matière de relations de travail et elle s'inscrira pour l'immédiat dans une contestation du décret qui régit présentement les conditions de travail des enseignants.

Un peu plus tard à l'automne, la centrale, selon le vœu du congrès, devra entreprendre une pré-négociation avec la partie patronale afin de définir les nouveaux objectifs des prochaines négociations.

Au cours de la dernière négociation, les demandes des enseignants ont été très mal perçues par le public en général. On veut éviter que la même chose se produise et on tentera de s'assurer

l'appui du plus grand nombre de gens (parents, travailleurs) dans l'ensemble de toute la préparation et l'opération de la négociation.

Cependant, les enseignants ont refusé catégoriquement que leur centrale et les syndicats quémament l'appui des commission scolaires et des cadres, même si le conseil d'administration aurait été favorable à une telle prise de position.

La CEQ devra mettre sur pied des mécanismes d'information et de sensibilisation s'adressant à la population en général.

Après avoir subi de nombreux échecs dans leurs revendications depuis le bill 25, qui a donné lieu à la signature d'une première convention collective provin-

Autres nouvelles en page 52

cial, les enseignants tenteront par tous les moyens d'obtenir le plus grand nombre d'appuis, de manière à isoler le plus possible le gouvernement.

Depuis 1967, les enseignants soutiennent que leurs conditions de travail se sont détériorées. Ils ont à faire face, chaque année, à un congédiement d'un nombre de professeurs de plus en plus imposant, leur charge de travail a augmenté et leurs conditions salariales sont loin d'être convenables.

Sur le plan des surplus de personnel, la CEQ a déjà reçu l'appui d'une douzaine d'organisations d'éducation pour les solutions qu'elle propose.

De plus, les enseignants notent une dégradation des services dans le domaine de l'éducation, particulièrement au niveau des écoles, qui en diminuant la qualité de vie. Par exemple, on constate un manque éffarant de personnel spécialisée et autre dans les polyvalentes, ce qui empêche de donner un enseignement valable aux étudiants.

Au niveau de la préparation du projet de convention, les enseignants ont choisi une stratégie nouvelle de consultation des membres, qui vise à privilégier les mécanismes d'animation de la base plutôt que les mécanismes de consultation individuels.

FRONT COMMUN

Le congrès a également exprimé la nécessité d'un nouveau front commun inter-centrales CSN - CEQ - FTQ, dans la fonction publique et para-publique comme moyen essentiel de favoriser l'unité syndicale.

On sait que le président de la CSN invitait, au début de la semaine, les congressistes de la CEQ à reconduire le front commun pour les prochaines négociations.

Cependant, pour la CEQ, la mise en place de ce front commun devra se faire à partir des solidarités inter-syndicales dans les régions et on devra s'assurer de priorités communes.

Une consultation à l'automne sur le contenu et le fonctionnement de ce front

commun sera organisée auprès des membres de la centrale.

Là où il y a des opinions différentes, c'est sur la table centrale de négociation. Pour Marcel Pepin, elle semble essentielle, mais le président Charbonneau n'est pas tout à fait du même avis.

Les délégués se sont aussi prononcés pour un front commun spécifique aux travailleurs de l'enseignement pour la défense des objectifs de ce secteur. On veut que la recherche de la solidarité syndicale se fasse d'abord entre les travailleurs de l'enseignement.

Les enseignants reviennent à la charge pour une négociation à deux paliers, soit au niveau provincial sur des grands thèmes comme la rémunération, la sécurité d'emploi et autres et, au niveau local, pour les clauses d'application de la convention comme la charge de travail de l'enseignant.

Cette négociation à deux paliers, qui semble être aussi l'objectif de la Fédération des commissions scolaires, nécessite au préalable des modifications à la loi 46 qui régit les relations de travail dans le secteur public et para-public.

Le contenu des demandes lors de la prochaine négociation portera principalement sur la sécurité d'emploi, l'allègement de la tâche de l'enseignant à l'élémentaire, le réaménagement de cette tâche au secondaire et la révision de certains régimes de sécurité sociale.

Le salaire de Charbonneau est contesté

RIVIERE-DU-LOUP — Les délégués au congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec ont voté, hier soir, une résolution de blâme à l'endroit du conseil provincial et du comité d'action sociale de la centrale pour ne pas s'être opposés à une augmentation de salaire du président de la centrale.

M. Yvon Charbonneau voit son salaire passer de \$23,400 à \$25,000, y compris les frais de représentation.

De plus, M. Charbonneau pourra profiter d'une année de salaire payé au moment de son départ de la centrale, à la condition qu'il ait complété son troisième mandat. On sait que M. Charbonneau a été réélu, à ce congrès-ci, président de la centrale pour un troisième terme.

Il faut cependant ajouter que le président Charbonneau n'avait pas eu de hausse de traitement de salaire depuis qu'il est à la présidence de la centrale, lors de sa première élection en 1970.

La motion de blâme s'appuie sur le fait que les décisions des derniers congrès de la CEQ ont toujours tendu vers une société plus égalitaire et au principe de la réduction des écarts entre les mieux rémunérés et les moins bien rémunérés.

Cloutier se sent déjà "suffisamment informé" sur le projet de loi 22

par Jacques DUMAIS

Le ministre de l'Education et parrain du projet de loi no 22 sur la langue officielle, le Dr François Cloutier, a pratiquement sonné le glas de la mission parlementaire qui étudie cette pièce législative en avançant, hier, qu'il se sentait "suffisamment informé depuis déjà un moment", au terme de la quinzième séance de cette commission consultative.

Cet aveu était formulé après qu'un groupe, le Conseil du travail de Joliette, s'est abstenu de venir présenter son mémoire au cours de la soirée. "Il ne faut pas s'en étonner, de dire M. Cloutier, c'est notre quatrième semaine. Nous avons entendu plus de soixante groupes. Certains des membres (de la commission) commencent déjà à se sentir suffisamment informés."

Le député de Saint-Jacques, M. Claude Charron, lui a alors demandé s'il se sentait suffisamment informé pour retirer le projet de loi no 22? "C'est avec grand plaisir que je tiens à donner aux groupes qui veulent se faire entendre l'occasion de s'exprimer", lui a donné, pour toute réponse, le ministre de l'Education.

Dès l'ouverture de la séance, hier matin, M. Cloutier avait également senti le besoin d'établir une sorte de bilan des travaux de la commission:

"Je crois bien, dit-il, que les observateurs impartiaux admettront qu'elle (l'opération) l'a été (menée) avec la plus grande ouverture d'esprit possible. Nous n'avons même pas cherché... à grouper les intervenants d'une façon qui pourrait être favorable à une thèse ou à l'autre."

"Le seul but que j'ai poursuivi depuis le début, c'est de permettre aux gens de s'exprimer et d'apporter tous les éclaircissements nécessaires, sachant, d'ailleurs que, de la confusion du début, la vérité finirait par sortir."

LA GUILLOTINE

Le ministre donne donc à entendre

maintenant, que la consultation populaire tire à sa fin et que si la députée libérale ne laisse pas tomber la guillotine cette semaine, une telle éventualité ne saurait survenir après mardi ou mercredi prochain, soit au lendemain du scrutin fédéral et à quelques heures du tant attendu débat de deuxième lecture prévu pour le 11 juillet.

Ce débat permettra, selon M. Cloutier, de lever le voile sur les ambiguïtés du projet de loi. Il donnera également lieu à des envolées oratoires tant de la part du ministre Cloutier que de critique de l'Opposition officielle, M. Claude Charron. Ca promet!

L'insistance du ministre, hier, coïncidait avec la mise en application, dès aujourd'hui et ce, pour la première fois, de la motion libérale de fin de session qui permet d'étendre les travaux de la Chambre de 10h a.m. à 12h p.m. du lundi au samedi inclusivement.

Pareil signe avant-coureur que l'on s'agit dans le camp libéral survient au moment où le premier ministre Robert Bourassa, rencontre, ce soir, une délégation du regroupement démocratique face au bill 22.

Celui-ci demandera l'ajournement à l'automne des travaux parlementaires préalables à l'adoption d'un projet de loi que les libéraux souhaitent vaporiser pour la fin de juillet ou, au plus tard, pour le début d'août, avant les vacances estivales.

De plus, la Ligue québécoise des droits de l'homme, qui est à l'origine de ce regroupement d'organismes et d'individus, compte également dialoguer, en début de semaine, avec le comité spécial du caucus chargé de faire l'étude du bill pour la grande tente libérale.

Une telle réunion ne plait cependant pas à tous et chacun des 30 députés. L'un d'eux confiait aux journalistes, hier, que si le caucus accédait à la demande de la ligue, il serait moralement obligé d'en faire autant à l'égard de tout autre groupe qui se serait préalablement fait

entendre devant la commission parlementaire...

LA COMMISSION SE MEURT

Quoi qu'il en soit, cette commission, qui terminera vendredi ou samedi sa quatrième semaine d'activités, semble actuellement en voie de mourir de sa belle mort. Mardi, des groupes se désistaient. Hier, un autre emboîtait le pas sans préavis.

Et depuis le 11 juin, les parlementaires ont contreinterrogé plus de 63 groupes ou individus qui véhiculaient les mêmes idées et dont seuls six ou sept appuyaient formellement la démarche du gouvernement Bourassa par le bill 22.

Ces appuis timides provenaient exclusivement des milieux d'affaires du Québec. Les autres groupes, franchement nationalistes et francophones, réclamaient l'unilinguisme français cepen-

dant qu'une proportion moindre, anglophone celle-là, optait plus ou moins pour le bilinguisme intégral.

Dans cette veine du bilinguisme, un homme d'affaires "bilingue" dont le mémoire était rédigé en anglais seulement, a prédit, hier, la défaite du gouvernement Bourassa s'il s'entête à adopter le bill 22 et à abroger la loi 63 de l'Union nationale.

M. William E. White, président de la firme les Produits White Star Ltée, entrevoyait alors une régénérescence de l'Union nationale ou la formation d'un parti conservateur québécois auxquels pourraient se rallier les dissidents libéraux et les forces montantes qui grognent contre l'abandon du bilinguisme par le gouvernement libéral.

M. White est membre du Comité-Canada et du Montreal Board of Trade.

Le député Boutin devra expliquer une coïncidence, à son "procès"

par Jean-Claude PICARD

C'est aujourd'hui que s'ouvre, devant la commission de l'Assemblée nationale, le "procès" du député Jean-Claude Boutin, accusé par son collègue Robert Burns d'être "inélégible et inhabile" à siéger.

Dès la première séance, ce député sera sans doute appelé à expliquer pourquoi avoir attendu au 16 avril dernier, soit six mois après son élection, pour signifier par écrit au ministre Jérôme Choquette son intention de ne plus accepter de mandat à titre de procureur général pour le compte de divers ministères, tel que le lui défend la Loi de la législature.

A cet égard, il convient de signaler,

une coïncidence au sujet de cette date du 16 avril.

En effet, le 4 avril 1974, douze jours avant, le député Burns, à l'occasion de l'étude des crédits du ministère de la Justice, avait interrogé M. Choquette et le député Gaston Desjardins au sujet des mandats que ce dernier aurait accepté, depuis qu'il est député, pour le compte de la Gendarmerie royale du Canada.

A ce moment-là, MM. Choquette et Desjardins se sont expliqués à la satisfaction de M. Burns et l'incident a été vite oublié.

On n'en parlerait même plus aujourd'hui si ce n'était du fait que c'est le 16 avril seulement que M. Boutin a confirmé par écrit son intention de ne plus accepter de mandat de la part du gouvernement du Québec.

Or, le fait que ces deux dates soient si rapprochées dans le temps donnent à penser que M. Choquette ou ses collaborateurs, alertés par les questions de M. Burns, ont peut-être vérifié auprès de tous les députés si aucun de ces derniers ne se trouvait pas dans des situations défendues par la Loi de la législature.

Si tel était le cas, il faudrait alors regarder sous un tout nouvel éclairage cette lettre du 16 avril.

Ceci démontrerait en effet que cette lettre n'a pas été écrite de l'initiative de M. Boutin, mais bien de celle du bureau du ministre de la Justice, désormais pressenti de régulariser une situation potentiellement embarrassante.

Quoi qu'il en soit, seuls MM. Boutin et Charles Bélanger, le chef de cabinet de M. Choquette, peuvent clarifier cette affaire et lever ce doute engendré par cette coïncidence des dates.

La Corée veut deux réacteurs nucléaires

OTTAWA (D'après PC) — La Corée du sud désire maintenant négocier l'achat de deux réacteurs nucléaires canadiens de type Candu, au lieu d'un seul.

C'est ce qu'a révélé, hier, un porte-parole de l'Energie atomique du Canada, précisant que ces réacteurs sont semblables à ceux présentement en construction à Gentilly, au Québec.

Le Canada tentera d'obtenir des garanties que la Corée n'utilisera pas les réacteurs à des fins autres que pacifiques, dans le but d'éviter l'expérience qu'il a connue récemment avec l'Inde, qui a procédé à une explosion nucléaire en utilisant un réacteur vendu par le Canada.

La Grande-Bretagne, de son côté, fera savoir d'ici le 19 juillet si elle achète un réacteur canadien.

PRIX A PARTIR DE **\$149⁰⁰**

FEDDERS

LES CLIMATISSEURS LES PLUS VENDUS AU MONDE

Avant d'acheter un système de climatisation d'air quelconque - pensez d'abord à vous informer chez

Greco Liée

297 DU PONT - QUEBEC 2 - 525-4767 ESTIMES GRATUITS

GRUPE DE PLACEMENT CONSTRUCTEURS

Terrains résidentiels et multifamiliaux dans Val-Bélair près Neuchâtel, derrière futur centre d'achats. Bonnes conditions. Plan bureau.

FRANÇOIS FOURNIER
524-8807
ALEXANDRE HAMEL
527-9181
683-2103

MORIN & ASSOCIES COURTIERSSINC

REMY BEAULIEU & ASSOCIES

DOCTEURS EN OPTOMETRIE

376 du Roi, ch. 208. Tél.: 524-8417 (En haut Société des Alcools)

DANS MONTMORENCY

...N'oubliez pas HENRI CASALT

Candidat progressiste-conservateur

annonce réservée et payée par M. Carol St-Pierre, 25 boul. des Français, Québec, agent officiel du parti progressiste-conservateur.

Louis DUCLOS

Montmorency

C'est solide!

Comité central: 333 Boul. Ste-Anne 667-6081

on vote solide, on vote Libéral, on vote Duclos

Comité central: 333 Boul. Ste-Anne 667-6081

Le 8 juillet, on vote solide, on vote Libéral, on vote JEAN MARCHAND!

"Langelier et Marchand", une équipe SOLIDE!

Comité central 687-3020

Escorte réservée et payée par l'organisation Jean Marchand

Recyclage possible des déchets huileux

par François MAILHOT

Environ 25 millions de gallons de déchets huileux en provenance des stations-service et de diverses installations industrielles de la région de Québec, dont une bonne partie est actuellement dispersée dans l'environnement, pourront désormais être recyclés.

La compagnie Goodfellow Combustion (Québec) Inc., qui se spécialise dans le traitement des résidus liquides, vient, en effet, d'installer un centre de récupération et d'entreposage des déchets huileux à Québec et on prévoit que, d'ici à six mois, environ 60 pour cent du volume des déchets produits dans un rayon de 75 milles pourra être récupéré et entreposé à Québec, avant d'être acheminé vers l'usine exploitée par cette compagnie à Mercier, en banlieue de Montréal.

Les déchets huileux ainsi

récupérés seront soumis à un nouveau raffinage ou incorporés à un mélange d'huile et de mazout en vue de les rendre utilisables. Une certaine proportion des déchets pourrait également être utilisée comme abat-poussière.

Installée à Québec depuis un peu plus de deux mois, cette compagnie exploite actuellement trois usines de traitements au Canada.

En installant un centre d'entreposage à Québec, la compagnie espère ainsi pouvoir régionaliser son exploitation qui, au Québec, était surtout concentrée dans la région de Montréal.

Environ 350 stations-service, une quarantaine de marchands d'automobiles, les compagnies de transport et divers ministères sont susceptibles de se prévaloir de ce service de récupération, offert gratuitement par la compagnie.



Le Soleil, André Belle-Isle
Cette huile pourra servir de nouveau.

dans le monde

Transfuge chinois

LONDRES (AFP) — Un étudiant chinois, M. Ming Tsui-Yen, âgé de 24 ans, qui se trouvait à Londres dans le cadre des échanges d'étudiants entre les deux pays, a été "autorisé à rester en Grande-Bretagne et à y prendre un emploi", a annoncé hier, le ministre de l'Intérieur. De source informée, on précise que la "défection" de l'étudiant remonte à fin mai.

La nouvelle de cette "défection" a été gardée secrète jusqu'à présent mais, hier, on révélait à Whitehall que l'ambassade de Chine à Londres avait "discuté" de cette affaire avec le Foreign Office, sans que sa démarche constitue une protestation.

On assure cependant, dans les milieux anglais autorisés que le cas de M. Ming n'est pas la raison de la récente décision du gouvernement de Pékin d'annuler de nouvelles visites d'étudiants britanniques en Chine.

Attaque à Bangkok: 36 morts et blessés

BANGKOK (AFP) — Pour défendre un poste de police attaqué hier, dans le quartier chinois de Bangkok, par des manifestants, les forces de l'ordre ont ouvert le feu sur la foule, tuant au moins six personnes et en blessant une trentaine.

La fusillade a éclaté à 12h45 (heures locale) au moment où des centaines de manifestants, parmi lesquels des étudiants, marchaient sur le poste de police et en incendiant sur leur passage des voitures de police.

Selon des premiers témoignages, les morts et les blessés ont été fauchés par des rafales de mitraillettes tirées des fenêtres du poste de police. Les informations selon lesquelles les manifestants auraient ouvert le feu les premiers n'ont pas été confirmées.

L'Ouganda nationalise les firmes britanniques

KAMPALA (Reuter) — Le président Idi Amin a déclaré, hier, au haut-commissaire britannique à Kampala qu'il est désormais prêt à discuter avec le gouvernement de Londres de la question d'indemnités pour les entreprises britanniques prises en main par l'Ouganda, apprenait-on dans la capitale ougandaise.

Le président ougandais a précisé qu'il ne s'agit pas des avoirs des Asiatiques expulsés d'Ouganda.

Le président a promis que ces avoirs feront eux aussi l'objet d'une discussion après que les autorités ougandaises auront achevé d'en calculer le montant.

Appui de l'Eglise à la junte chilienne

SANTIAGO (Reuter) — L'Eglise catholique chilienne, s'est engagée à coopérer pleinement avec le régime militaire chilien.

Le primat de l'Eglise chilienne, Mgr Raul Silva Henríquez, s'est entretenu, hier, pendant plus de trente minutes, avec le général Augusto Pinochet, "chef suprême de la nation", et commandant en chef de l'armée.

L'île d'Anticosti

(Suite de la première page)
gouvernement québécois n'avait pas lâché son "bout", et qu'il avait refusé d'accorder des privilèges à la compagnie forestière.

Délégué gouvernemental

L'entente déjà intervenue entre le Québec et la Consol prévoit que le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche prendra charge de l'exploitation des ressources fauniques (domaine de la chasse et de la pêche) le 1er janvier 1975. C'est la compagnie forestière qui continuera, jusqu'à ce temps, d'administrer l'industrie de la chasse et de la pêche, comme elle le fait d'ailleurs depuis une vingtaine d'années.

L'an dernier, quelque 1,600 sportifs ont payé entre \$400 et \$1,800 par semaine le privilège de capturer 21 saumons ou de récolter deux chevreuils durant leur séjour dans l'île, ce qui aurait amené des revenus de \$935,000 à la compagnie.

Afin que le MTCP se familiarise avec les procédés utilisés par la compagnie pour exploiter ces ressources fauniques d'Anticosti, le gouvernement québécois a délégué un représentant officiel; il s'agit de Claude Cardinal, qui occupait depuis déjà quelques mois le poste de surintendant du parc provincial des Laurentides. En plus d'observer

la manière dont la compagnie forestière cessera d'exploiter les ressources fauniques, Cardinal pourra faire le lien avec le gouvernement si la compagnie prend des décisions impli-

Menace de...

(Suite de la première page)

ou on signale encore des ralentissements de travail.

Le ministre a ajouté qu'en dépit du récent refus des associations patronales de rouvrir les négociations afin d'indexer les salaires au coût de la vie, ce problème restait tout entier à ses yeux et que les syndicats allaient en discuter avec d'autres représentants que ces associations.

"Cela doit être discuté et je pense que même si les associations patronales décident de ne pas discuter, c'est ma responsabilité que ce problème soit discuté. Si ce n'est pas par eux autres, ce sera par d'autres", a-t-il dit.

On se souviendra que les travailleurs de la construction sont retournés au travail, il y a une dizaine de jours, avec la promesse formelle de M. Cournoyer de voir à ce que cette question d'indexation des salaires soit discutée.

Contrôle des...

(Suite de la première page)

cent en-dessous de ceux pratiqués sur le marché international.

L'approche libérale au problème cherchait à augmenter les marchandises, garantir aux fermiers, pêcheurs et autres producteurs des prix adéquats pour leurs biens, et alléger le fardeau de ceux qui ont des revenus fixes, par le biais d'une aide gouvernementale.

quant des investissements (réparation aux bâtiments ou remplacement de l'équipement).

D'autre part, depuis quelques jours, trois équipes de biologistes (dirigées par Jean-Marie Brassard, du Service de recherches dans le domaine de l'aménagement de la faune) procèdent à un inventaire de la faune terrestre de l'île (chevreuils et orignaux). En vertu d'études non officielles, menées récemment par des membres de l'Association des biologistes du Québec, la population des cerfs de Virginie serait de 75,000 têtes dans Anticosti, soit une densité de 24 chevreuils au mille carré; les biologistes de l'ABQ suggèrent que les chasseurs abattent 15,000 bêtes par année, quand le MTCP administrera l'île, pour éliminer les problèmes de régénération forestière, et pour éviter une sous-alimentation, une dégénérescence et une mortalité massive du troupeau de cerfs.

Enfin, une autre équipe de fonctionnaires, sous la responsabilité de Pierre Lefebvre, du ministère des Terres et Forêts, procède à l'inventaire des richesses naturelles de l'île, dans le but d'établir un plan d'aménagement de ces ressources; selon l'échéancier adopté, le plan d'aménagement doit être prêt dès le mois de septembre, de telle façon que le MTCP et le MTF puissent le réaliser conjointement.

L'intention des dirigeants de ces deux ministères (MTCP et MTF), selon ce qu'on m'a assuré, est d'aménager l'île en tirant le maximum de profit de toutes ses ressources, sans que l'exploitation des richesses naturelles (forêt ou pétrole) ne nuise à l'exploitation des ressources fauniques (gibier et poissons) ou à l'exploitation des possibilités de récréation (camping, exploration, escalade, canotage, etc.) On voudrait, en somme, que l'aménagement de l'île d'Anticosti soit une sorte de "laboratoire", où deux et trois ministères tenteraient l'expérience d'une exploitation rationnelle, simultanée, conjuguée et supplémentaire.

Plusieurs questions — l'avenir des 250 habitants encore dans l'île et au service de la Consolidated Bathurst — demeurent sans réponse pour le public: il appartiendra aux ministères des Terres et Forêts (Kevin Drummond), du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche (Claude Simard), et des Travaux publics (Raymond Mailloux) de lever le voile, une fois que les parties impliquées auront apposé leur griffe au bas de l'historique protocole d'entente.

Cabano...

(Suite de la première page)

un prospectus. "Ce sera fait vite et bien", a-t-il commenté.

MISE EN CHANTIER

Par ailleurs, M. Saulnier a déclaré que c'est également au cours de la semaine prochaine qu'il pourra se prononcer sur la date de mise en chantier de la cartonnerie.

A ce sujet, des informateurs généralement bien renseignés avaient déjà laissé entendre que le commencement des travaux de construction de l'usine était prévu pour le 1er août prochain.

Etant donné que cette date survient le jour même où le remboursement doit être fait aux souscripteurs du financement populaire, on en tiendra désormais certainement compte, et des changements sont à prévoir.

M. Saulnier a d'autre part confirmé que la compagnie des papiers cascade sera elle-même maître-d'oeuvre des travaux de construction et d'aménagement de la cartonnerie de 75,000 tonnes. On fera appel à des sous-contractants pour certains travaux.

CABANO MAINTENANT RASSURÉE

Hier, des citoyens de Cabano nous ont

déclaré qu'ils commencent à croire, à la cartonnerie. Ce qui était de nature à rassurer la population, c'est la venue et le va-et-vient, sur les terrains de la future usine, en bordure du lac Témiscouata, d'une nombreuse équipe de représentants et d'ingénieurs de Papiers cascade, de la SDI, de Rexfor et de la Société d'investissement Desjardins (SDI).

Le maire, M. Guy Michaud, a confirmé avoir été occupé pendant toute la journée à accompagner la délégation et oeuvrer aux préparatifs d'une mise en marche prochaine des travaux.

Concernant le sort réservé à la formule de participation populaire, M. Michaud s'est dit complètement assuré que les petits souscripteurs auront une représentation valable et effective, au sein du conseil d'administration de l'entreprise.

Il a annoncé que le réinvestissement des souscriptions populaires doit se faire par le truchement de courtiers dûment reconnus par la Commission des valeurs mobilières, et que dès que les contributions auront été converties en capital-actions, "tout le monde sera convoqué à une assemblée d'information publique et de nomination de représentants et mandataires du financement populaire".

L'électricité...

(Suite de la première page)
disposent. C'est donc l'Hydro-Québec qui doit accroître sa production.

Le chef de l'Opposition, M. Jacques-Yvan Morin, a longuement interrogé le président de l'Hydro-Québec, sur les projets à l'étude et en particulier sur deux projets de construction d'usines d'uranium enrichi au Québec.

M. Giroux a clairement laissé entendre que les promoteurs de ces projets, Brinco et le Commissariat de l'énergie atomique de France, ne pourraient aucunement compter sur les disponibilités actuelles de l'Hydro-Québec ou celles qui proviendront des programmes d'aménagements acceptés.

Le président de l'Hydro-Québec a admis qu'il avait eu des contacts avec les responsables de ces projets, mais que les discussions en étaient restées là. "D'ailleurs, a dit M. Giroux, avant que l'Hydro ne s'engage, il faudrait d'abord savoir si n'y a pas un meilleur usage à faire des

2,500 mégawatts que consomment chacune de ces usines".

Et il a ajouté que l'Hydro-Québec est toujours prête à collaborer, mais que pour réaliser de tels projets, il faudrait concevoir de toutes nouvelles installations hydro-électriques qui rendraient le prix de l'électricité exorbitant.

Reprise

A la reprise des travaux de la commission, aujourd'hui on doit parler de tarification, des accords avec Brinco, des inondations, des régimes de retraite, du financement, de l'énergie nucléaire.

Sur chacun de ces sujets, l'Hydro-Québec et la SEB ont déposé une masse de documents que l'Opposition devait prendre la nuit à étudier. Si les documents ne suffisent pas, il y aurait toujours les quelque 30 ou 40 experts qui accompagnent MM. Giroux et Boid pour répondre aux questions nombreuses qu'entendent soulever les membres de l'Opposition.



MISE EN GARDE DE SÉCURITÉ aux propriétaires de TONDEUSES Black & Decker

La plaque d'identification de votre tondeuse porte-t-elle les normes suivantes?

No 5740	18" Standard Dual Blade
Volts 50/60 HZ	Amps Type RPM
120	10.0 2 7500

Si votre tondeuse est immatriculée de cette façon, il se pourrait qu'il y ait un défaut dans l'isolement électrique et qu'il soit dangereux de s'en servir. Nous vous recommandons, avant d'utiliser votre machine, de vous rendre à l'un des endroits suivants pour une inspection de courte durée. Votre tondeuse sera réparée sans frais si ce défaut existe.

CENTRES DE SERVICE AUTORISÉS BLACK & DECKER

Centre de Service Black & Decker 330 rue St-Roch, Québec, P.Q.	Electro-Mechanik Inc. 445 rue Marconi, St-Foy, P.Q.	Woods Elect. & Equip. Service 360-366 av. Marquette, Sept-Îles, P.Q.	J. Sirois Elect. Inc. 2203 rue Roussel, Chicoutimi-Nord, P.Q.
Jean Achard Ltée. 575 boul. Centenaire, Jonquière, P.Q.	R. Gauthier Service. 752, St-Étienne, C.P. 755, La Malbaie, P.Q.	Rivière-du-Loup Elect. Enr. 34 rue St-Paul, Rivière-du-Loup, P.Q.	St-Georges Auto Elect. Inc. 62, 60e Rue, St-Georges, Cité Beauce, P.Q.
		Jean Morneau Inc. St-Pascal, Cité Kamouraska, P.Q.	Réjean Gauvin Ltée. 105 est. rue St-Germain, Rimouski, P.Q.

S'il vous est impossible d'apporter votre tondeuse à l'un de ces endroits, nous vous prions de téléphoner (à nos frais) à notre centre d'entretien Black & Decker à 330 rue St-Roch, Québec, téléphone 418-529-4104, pour obtenir les renseignements nécessaires.

Si la lettre "M" est imprimée à côté de l'identification "Type 2" sur la plaque de votre tondeuse, il n'est pas nécessaire de nous téléphoner ou de retourner votre tondeuse pour cette inspection. Votre appareil n'a pas ce défaut.

Les blessures sont possibles bien qu'aucune n'ait été rapportée. Mais pour la sécurité du public, nous demandons à tous les propriétaires de tondeuse Black & Decker de faire cette vérification. Nous regrettons tous les inconvénients dus à ces circonstances.

Nous produisons des outils de grande qualité et nous tenons à conserver notre excellente réputation dans ce domaine.

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA
1091, CHEMIN SAINT-LOUIS, QUÉBEC • 684-0520
1215, RUE SAINT-GERMAIN, RIMOUSKI • 724-4108
414, CHAMPS ÉLYSÉES, CHICOUTIMI • 548-4400
906, RUE LAPOSTOLLE, MONTREAL • 350-1009 • 827-2286
930, LAUREL, ST-FRANÇOIS • 548-1930

Vous pouvez utiliser ce coupon et le poster avec votre chèque à l'un de nos bureaux.

Ci-joint mon chèque au montant de \$ _____ (minimum: \$500.00) pour lequel vous voudrez bien émettre un certificat de dépôt garanti pour une durée de 5 ans, au

Nom de _____

No _____

Ville _____

Signature _____

Date _____

Ces frais sont susceptibles de changer sans avis préalable des 10/2/74

TRUST GÉNÉRAL

paie sur les dépôts de 5 ans

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-Dépôts du Québec

Danseuse à gogo qui n'aime pas que son ami embrasse d'autres filles

Une petite danseuse à gogo, mince comme un roseau, mais pleine d'assurance (il en faut dans ce métier à l'avenir incertain), dan la nuit du 16 novembre dernier, avait tiré une bordée en ville avec son ami, un vendeur de 22 ans de la rue des Chênes, à Québec, dont le casier judiciaire n'est pas virginal.

Copieux repas dans un restaurant, en ville, des deux amis, et non moins copieuses libations, quand le gars, sans doute éméché, se mit à embrasser une autre fille, au restaurant. Pireur de la pépée à gogo, qui digéra mal cet affront en public. Revenant momentanément sa colère, elle accompagna toutefois son «chum» à la chambre où ils occupaient dans une maison à logements collectifs de la 1ère Avenue, à Charlesbourg.

Le vendeur, bien «paqueté», se coucha aussitôt (il était 4 heures du matin), mais sa Sidonie ressassa l'affront su-

bi et cherchait, dans sa tête, un moyen de tirer vengeance de l'infidèle.

Sidonie, qui n'avait que 16 ans à l'époque (elle en a 17 maintenant, et est une assistée sociale du gouvernement), n'était pas moins saouée que son ami le vendeur, comme elle l'a admis elle-même hier, devant le juge Yvon Sirois, de la cour des sessions de la paix de Québec.

Une «brosse» aussi carabinée que celle-là (le rapport de la police de Charlesbourg, qui eut à intervenir peu après, l'a confirmée) ne pouvait, évidemment, contribuer à rétablir le bon jugement de la petite danseuse. Départ dans la vie aussi mal assurée que son équilibre physique au cours de cette nuit mémorable.

Son gars est un amateur d'armes à feu (il a déjà un dossier judiciaire, justement pour port d'arme prohibée). Cette habitude de vivre armé,

comme au Far West, qui conduisit tant de jeunes devant les tribunaux (au Québec, la vente des armes à feu est soumise maintenant à un permis délivré par la police), incita sans doute la jeune danseuse à faire comme tant d'autres. C'est pourquoi, quelque temps plus tôt, elle avait acquis, pour 100 dollars, d'un nommé Michaud, un beau revolver, par simple curiosité «de savoir ce que ça avait l'air et comment ça fonctionnait ce machin-là». Cet âge est curieux de nature, mais tout de même!

Tant et si bien que Sidonie, toujours fin saouée, et sentant son exaspération grandir au souvenir de la scène du restaurant, s'empara de son revolver (son ami en ignorait l'existence, selon elle), et se mit à tirer, d'abord dans la chambre de bain, puis, gagnant la chambre où roupillaient son Jules, dans le matelas et sur les murs.

Elle a même admis avoir rechargé son arme. Onze balles furent ainsi tirées, d'après le rapport de police. Son ami

n'ayant toujours pas bougé, et pour cause, elle s'étendit tranquillement auprès de lui pour le reste de la nuit.

Mais ces coups de feu avaient alerté les voisins dans l'immeuble à appartements, qui prévirent la police de Charlesbourg. La fille, que l'alcool ingurgité rendait inconsciente, selon son propre aveu devant le juge Sirois, finit la nuit moins douillettement... au poste de police.

Toutefois, cette affaire demeure assez embrouillée. L'avocat de la défense, Me J. Bouchard, a déclaré hier, qu'on ne sait pas exactement qui a tiré au cours de cette nuit. La danseuse à gogo ou son ami? Toujours est-il que la police n'aurait relevé aucune empreinte digitale sur l'arme saisie.

Cet écheveau sera démélié par le juge Yvon Sirois, qui rendra son jugement le 9 juillet.

Six chefs d'accusation contre deux individus

L'enquête préliminaire de Raynald Boucher, cuisinier, 215 ouest, rue des Chênes, et de Gratien Jacques, poseur de charpentes métalliques, 90, Carré Dallaire, accusés de fraudes diverses sous six chefs d'accusation, le premier pour un montant d'environ \$300, le second pour que \$2.000, s'est poursuivie hier, en cours des sessions de la paix de Québec, devant le juge Jean Grenier.

Gratien Jacques a été mis tout particulièrement sur la sellette quand il fut révélé par Me Carol Saint-Cyr, avocat de

la couronne, que l'accusé avait détourné un chèque du Canadian National, au montant de \$1.434.14, établi au nom de D. Thomassin (pour M. Donat Thomassin), que Jacques endossa, dans le doute de ce D., sous la signature de Denis Thomassin, escroquant ainsi la Caisse populaire de Saint-Albert-le-Grand, à Québec, de ce montant. Quant à M. Donat Thomassin, il attendit en vain le chèque du Canadian National.

Mais Gratien Jacques ne s'arrêta pas en si bon chemin. Il s'était approprié la carte

d'assurance sociale du Québec et l'extrait de naissance (baptistère) perdus par un nommé Pierre Dionne. Ce qui le conduisit bientôt à signer des chèques sous ce nom, ayant réussi, avec la complicité d'une certaine dame, à connaître le numéro du compte bancaire de M. Dionne.

Il y a plus: ayant détourné, selon l'accusation, un chèque d'assurance-chômage de \$20 établi au nom d'Alain Lizotte, Gratien Jacques n'hésita pas à ajouter le chiffre 1 devant le 20, ce qui fit alors \$120!

Chèques volés ou fabriqués

de toutes pièces sous des noms d'emprunt. Jacques et son complice Boucher menaient une joyeuse vie, roulant en Cougar noire, propriété de ce dernier.

C'est ainsi que, dans diverses épiceries, les deux accusés échangèrent des chèques de \$162.30, \$130 et \$186, et bien d'autres de moindre montant.

Me André Cartier assume la défense des deux hommes.

Cette affaire de fraudes aux multiples facettes aura son épilogue aux assises du 10 septembre prochain.

Accident dû à un trou dans la chaussée

par Luctien LATULIPPE

Un trou dans la chaussée est directement responsable de la tragédie qui a coûté la vie à George Morrow et à Gilles Pouliot, le 5 juin dernier.

Le coroner de Québec, Me J.-Armand Drouin, est toutefois d'avis que, si Guy Hamelin avait été plus prudent, il aurait pu éviter la collision.

Mais n'ayant pas à statuer sur la responsabilité civile possible, le coroner a rendu un verdict de mort accidentelle.

George Morrow, âgé de 20 ans et demeurant sur le chemin de la Grande-Ligne, à Notre-Dame-des-Laurentides, et Gilles Pouliot, âgé de 38 ans et domicilié au 2040, du même chemin, ont été tués dans la collision de la moto qu'ils montaient avec l'auto de Guy Hamelin, âgé de 29 ans et demeurant aussi sur le chemin de la Grande-Ligne.

La tragédie s'est produite vers 17h10 sur le chemin de la Grande-Ligne. Il faisait beau et la chaussée était sèche. Morrow et Pouliot ont succombé à de multiples traumatismes. Sous l'impact, ils avaient été projetés dans le champ, à une vingtaine de pieds de la route. M. Pouliot conduisait la moto.

UN SEUL TEMOIN

Le seul témoin de l'accident a été M. Hamelin. Ce dernier a dit qu'il circulait à 30 milles à l'heure, en direction sud. Il a reconnu qu'il avait absorbé trois petites bouteilles de bière entre 15h30 et le moment de partir. D'ailleurs, il a subi le test de l'ivressomètre environ une heure après la tragédie et l'appareil a révélé un taux de 12 d'alcool dans le sang.

M. Hamelin a aussi dit qu'il savait qu'il y avait un trou à cet endroit depuis deux et même trois semaines. L'agent F. Lemayl de la Sûreté du Québec (Québec-Metro), a précisé que le trou mesurait trois et neuf pouces par quatre pieds et onze pouces et qu'il avait cinq pouces de profondeur.

Le trou se trouvait à deux pieds et six pouces de la ligne du centre, sur la voie nord-sud. Cette voie a 20 pieds et six pouces de largeur et l'accotement a quatre pieds de largeur. L'entretien de la route relève de la municipalité de Notre-Dame-des-Laurentides.

Au coroner, le témoin a dit qu'il avait voulu éviter le trou en obliquant vers la gauche. Les roues droites de son auto ayant passé dans le trou quand même, il en a perdu la maîtrise et l'impact s'est produit en même temps.

MOTO INVISIBLE

A plusieurs reprises, M. Hamelin a dit qu'il n'avait pas vu la moto arriver en sens inverse et il explique qu'une petite butte obstruait son champ de vision.

Plus tôt, l'agent Lemayl était venu expliquer, avec photos à l'appui, que la visibilité était bonne à cet endroit sur une distance de 600 pieds.

Et le coroner de dire: "A une vitesse de 30 milles à l'heure,

comme vous l'avez dit, n'aurait-il pas été préférable d'appliquer les freins et de passer au-dessus du trou, les deux roues de chaque côté, ou de vous ranger à droite plutôt qu'à gauche, où une ligne blanche continue interdit tout dépassement?"

M. Hamelin a dit qu'il avait

une Ford Torino de modèle 1972. Il l'avait acquise depuis trois semaines et il ajoute qu'elle était en bon état.

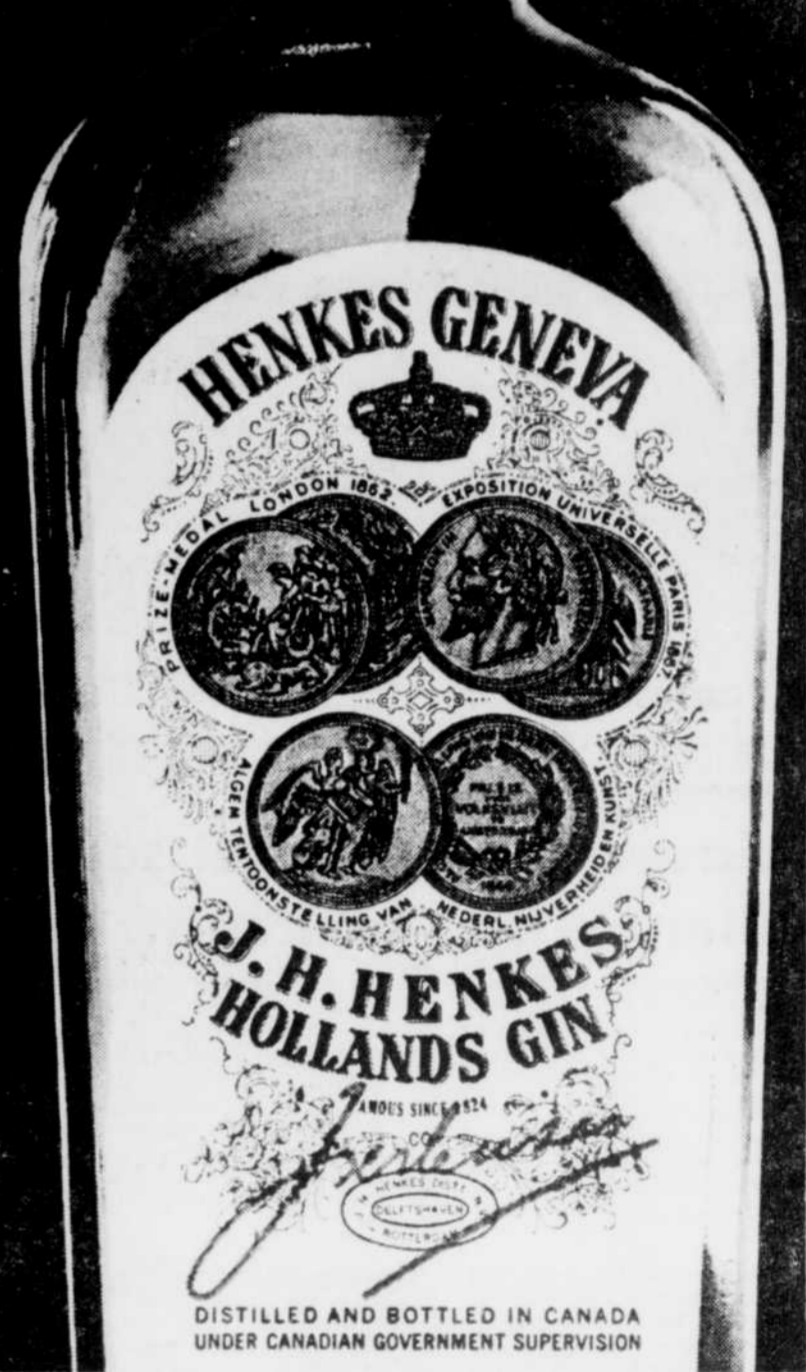
L'agent Gilles Lemieux a fait passer le test de l'ivressomètre à M. Hamelin. Il dit que le jeune homme lui a paru normal, bien qu'il ait senti la boisson, qu'il ait eu les yeux

rougis et la démarche un peu vacillante.

L'enquête du coroner a eu lieu à la morgue provinciale, hier après-midi. Me Drouin était assisté de son greffier, M. Paul Clavet. Me Narcisse Proulx était l'avocat de M. Hamelin et Me J. Gingras celui de la famille Pouliot.

On l'aime bien gros.

Le gros gin Henkes.



169 D *235 / E *560 / F *865 DISTRIBUÉ PAR PARK & TILFORD

Venez donc chez nous! Nous avons l'argent et l'expérience.

Un nouveau bureau de Canadian Acceptance vient d'ouvrir à 1001 Route de L'Église Sainte-Foy 658-6130



Pour des prêts personnels, des prêts de deuxième hypothèque — et pour un plan de financement, vous pouvez compter sur l'argent et l'expérience de Canadian Acceptance.

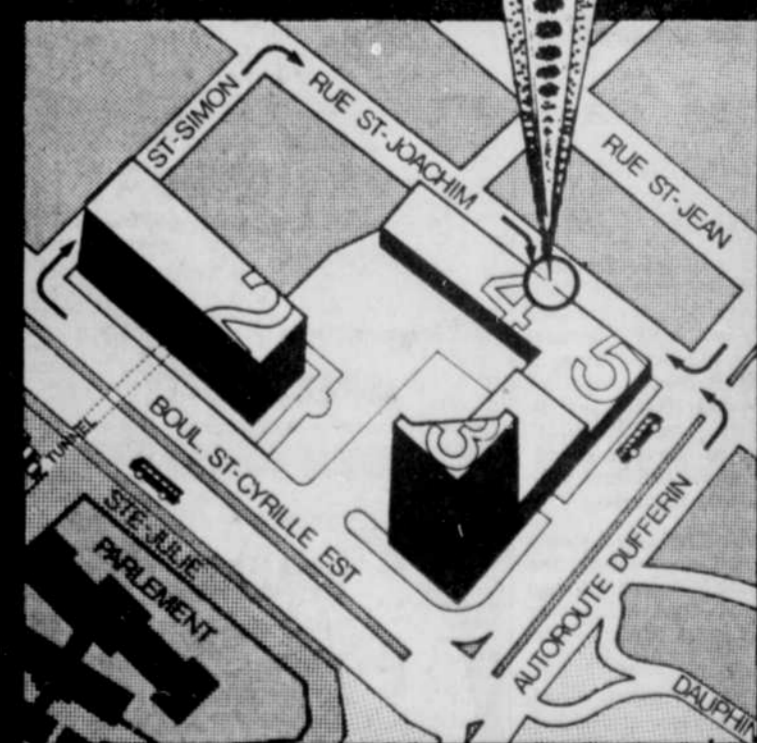
EN TOUT TEMPS POUR NOS CLIENTS

À Place Québec, afin que tout soit vraiment à la portée de votre main, nous avons fait «la ville dans la ville» à la portée de votre voiture.

À Place Québec pourquoi de l'espace pour un millier de voitures?

C'est pour une foule de raisons qu'on vient à Place Québec: magasiner dans ses boutiques exclusives; habiter son hôtel, le Québec Hilton; visiter une exposition où se réunir au Centre Municipal des Congrès; un rendez-vous d'affaires à un des édifices à bureaux; faire la tournée de ses superbes restaurants et cinémas. Et quoi encore?

Quand vous venez à «la ville dans la ville», vous n'avez qu'à entrer par la rue St-Joachim (voir plan ci-contre). Devant vous, plus de mille espaces de stationnement, réservés pour vous!



2. Édifice à bureaux
3. Hôtel Québec Hilton
4. Boutiques - Plaza
5. Boutiques

STATIONNEMENT en tout temps pour nos clients à PLACE QUÉBEC

UNE PETITE ANNONCE A FAIRE PASSER?

10 lignes téléphoniques vous écoutent.

529-9231

A votre service 12 h par jour. La place d'affaires de monsieur tout le monde.

**Ville Saint-Joseph
pourra améliorer
son stade couvert**

par Paul-Henri DROUIN,
de notre bureau

SAINT-JOSEPH — Une aide financière de \$100,000 du Haut-Commissariat à la Jeunesse, aux Loisirs et aux Sports, et une souscription publique dont l'objectif est de \$85,000 permettront à la ville de Saint-Joseph de Beauce, d'installer un système de glace artificielle et de compléter les travaux d'aménagements à l'intérieur de son nouveau stade couvert.

L'annonce de cette participation financière payable en cinq versements annuels et dont le premier est prévu au budget de 1975-76, a été faite hier, par le député de Beauce-Nord à l'Assemblée nationale, Me Denis Sylva.

Du côté de la campagne de souscription publique, tout va bien, car jusqu'à maintenant, on a recueilli quelque \$42,500, soit la moitié de l'objectif "qui devrait être atteint en fin de semaine", a affirmé le responsable de la campagne, M. Guy Poulin.

Ce nouveau stade couvert, le onzième du genre à être construit dans la région de la Chaudière, est érigé à proximité de l'école polyvalente "Veilleux", et le coût total sera de quelque \$400,000.

Pour la construction de ce nouvel édifice, le comité de l'arena Saint-Joseph, au cours de l'été 1971, s'est porté acquéreur du stade couvert de Manic 5, qui était la propriété de l'Hydro-Québec.

Etant le seul centre sportif qui sera situé près d'une école polyvalente, dans la région de la Chaudière, le stade de Saint-Joseph servira en grande partie pour des programmes d'éducation physique et à plusieurs genres de compétitions sportives, en plus du hockey, a souligné l'un des responsables du projet, M. René Côté.

Jusqu'à maintenant, on a dépensé quelque \$150,000 et n'eût été cet exemple de coopération de la part des travailleurs bénévoles de Saint-Joseph, il aurait été impossible de réaliser ce projet, qui sera au service des municipalités du secteur centre de la Beauce et de Dorchester.

La participation de la ville de Saint-Joseph a été de \$100,000 grâce à un règlement d'emprunt, l'Oeuvre des Terrains de Jeux (OTJ) a donné \$20,000, et une souscription spéciale de \$30,000 est venue de la compagnie Glendale. Lors de l'inauguration de la nouvelle usine des maisons mobiles Glendale, en date du 1er octobre 1972, M. Pierre Yppe ciel, de Glendale, avait manifesté sa reconnaissance à l'endroit de ses employés et de toute la population beauceronne, pour la construction d'un stade à Saint-Joseph.

A ces montants, on doit la contribution du gouvernement fédéral qui, via un projet d'initiative locale (PIL), a fourni un montant de \$46,000 pour couvrir les salaires à payer pendant l'exécution des travaux.

DEPOSITAIRES

GASTON GAUDET MEUBLES ENR.
109, COTE DU PASSAGE LEVIS, QUEBEC
TEL.: 833-3214

QUINC. CIMON ENR. ENR.
2565 MAUFILS QUEBEC
TEL.: 661-0851

LE ROYAUME DU DISQUE ENR.
CENTRE D'ACHATS LA CANARDIERE QUEBEC
TEL.: 661-4286

laquet
480 OUEST, BOUL. CHAREST
TEL.: 524-5121

Maguire
1330 MAGUIRE, SILLERY
TEL.: 481-4124

C.V. ELECTRONIQUE
694, 1ère AVENUE QUEBEC
TEL.: 524-3519

Maguire
PLACE FLEUR DE LYS
TEL.: 529-4915

CABANE ELECTRONIQUE INC.
360 OUEST, ST-VALLIER QUEBEC
TEL.: 524-3503

LE ROYAUME DU DISQUE ENR.
CENTRE D'ACHATS ROND-POINT ROND-POINT LEVIS, QUE.
TEL.: 837-2572

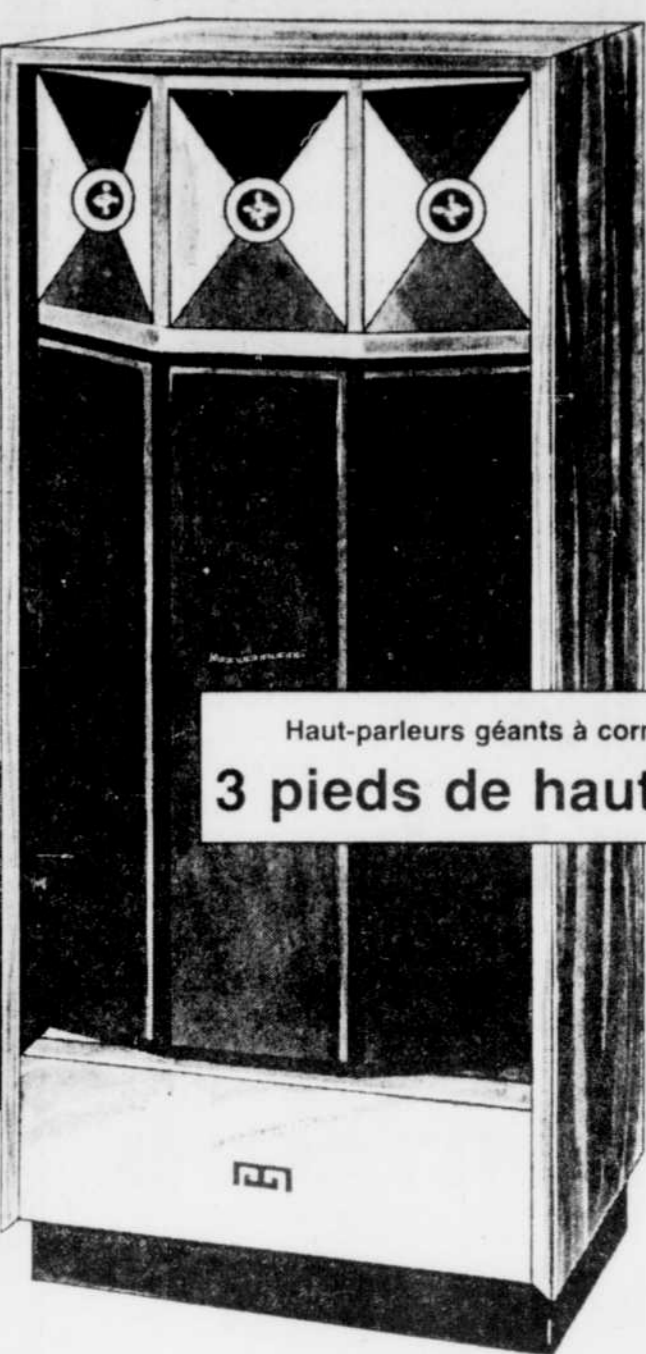
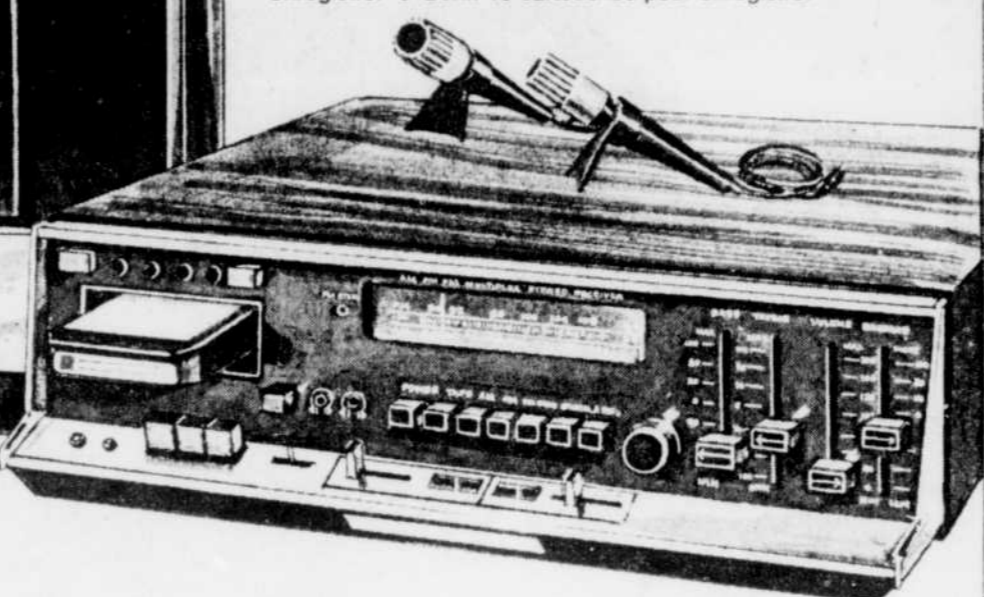
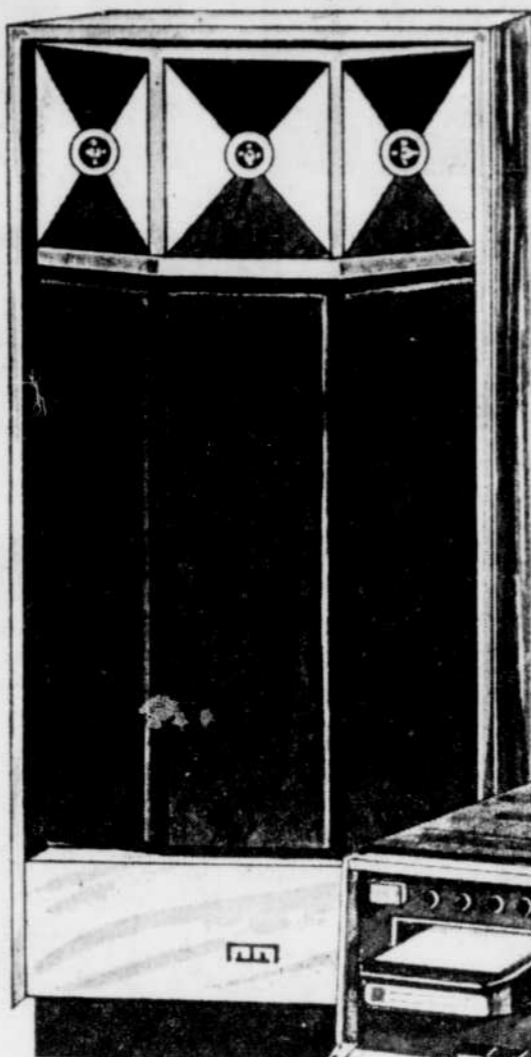
JEAN-PAUL CHABOT INC.
ST-CHARLES CTE BELLECHASSE, QUE.
TEL.: 887-3495

Maguire
430, AV. ST-SACREMENT (COIN BOUL. CHAREST)
TEL.: 681-6231

laquet
2700 BOUL. LAURIER
TEL.: 651-7070

LE ROYAUME DU DISQUE ENR.
LES GALERIES CHARLESBOURG CHARLESBOURG, QUE.
TEL.: 623-3861

STÉRÉO Electrophonic®
SYSTEMES DE MAGNÉPHONES STÉRÉO ET LECTEUR 8 PISTES



Haut-parleurs géants à cornet
3 pieds de hauteur

Montez votre propre collection de rubans 8 pistes... à l'aide de ces radios AM, FM, FM-Multiplex munis de magnétophones stéréos 8 pistes qui permettent l'enregistrement des émissions en cours ou tout autre enregistrement direct.

L'ensemble illustré
MAINTENANT À
\$399.99

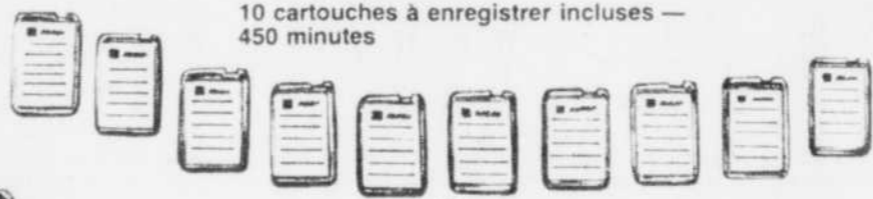
Modèle 971 XW
Radio stéréo/Magnétophone et lecteur 8 pistes
• Radio AM, FM, FM-Multiplex • 200 watts (IPP) • Circuits intégrés FET • Commandes à glissière pour équilibrer les graves et les aigus • Commandes à bouton-poussoir pour le contrôle de la radio, du magnétophone et du phono.
• Indicateur de niveau gauche et droit, pour l'enregistrement • Deux microphones Dynamic • Cartouche pour enregistrer • Boni: 10 cartouches pour enregistrer

Série XW
Système de 12 haut-parleurs à suspension acoustique

- Chaque enceinte comprend:
- Woofer 10" "Duocone" à haute sensibilité pour les graves
- Haut-parleur 5 1/4" à fréquence moyenne
- Tweeters 2" "Bullet" pour les aigus
- Enceinte de fini noyer
- Série XW — 36" H x 15 1/2" L x 13" P

BONI

Vous obtenez 10 cartouches vous permettant d'enregistrer durant 450 minutes à l'achat de chaque système.



10 cartouches à enregistrer incluses — 450 minutes



Haut-parleurs géants
HAUTEUR TOTALE DE 26"

Comprenant un cabinet stéréo "Custom"
Maintenant à **\$499.99**
Ensemble illustré (sans support à rubans)

Modèle GW 94713ZZ
Quadri-stéréo comprenant radio/phono/magnétophone et lecteur 8 pistes.

- Système
- Radio AM, FM, FM-stéréo — 200 watts (IPP)
- Magnétophone et lecteur 8 pistes
- Tourne-disque Garrard de type professionnel
- Deux microphones Dynamic
- Système de 12 haut-parleurs à suspension acoustique (Série ZZ)
- Boni: 10 cartouches pour enregistrer

Modèle 947Z
Radio stéréo/Magnétophone et lecteur 8 pistes

- Radio AM, FM, FM-Multiplex • 100 watts (IPP) • Commandes à glissières verticales • Prise de casque d'écoute • Magnétophone et lecteur 8 pistes • Deux microphones Dynamic • Système audio de 8 haut-parleurs à suspension acoustique (Série Z)
- Boni: 10 cartouches pour enregistrer

Maintenant à **\$299.99** Ensemble illustré

Haut-parleurs géants
HAUTEUR DE PLUS DE 2 PIEDS



Sears
ERRATUM

Dans notre cahier publicitaire du 3 juillet en page 13, on aurait dû lire:

Calculatrice Digi-matic T-8



Spécial
32⁹⁹
#41021

Mensualités: \$6*
Additionne, soustrait, multiplie et divise. Fonctionne sur 3 piles "AA". Livrée avec étui et piles.

Comparez nos prix sur les ensembles de haut-parleurs



SÉRIE Z
Système audio de 8 haut-parleurs à suspension acoustique. Chaque enceinte comprend un woofer "Duocone" de 10" à grande élasticité acoustique pour les graves, un haut-parleur de 5 1/4" à fréquence moyenne et un tweeter de 4" à cornet pour les aigus. Enceinte de fini noyer. 26" H x 15" L x 10 1/2" P. \$134.95 la paire

SÉRIE VYY
Système audio de 6 haut-parleurs à réponse de basse fréquence. Chaque enceinte comprend un woofer "Duocone" de 6 1/2" à grande élasticité acoustique pour les graves et un tweeter de 2" pour les aigus, avec diffusion par cornet cellulaire. Enceinte de fini noyer. 24 1/2" H x 13" L x 8" P. \$99.95 la paire

SÉRIE VN
Système audio de 6 haut-parleurs à suspension acoustique. Chaque enceinte comprend un woofer "Duocone" de 6 1/2" pour les graves et un tweeter de 2" pour les aigus, avec diffusion par cornet cellulaire. Enceinte de fini noyer. 22 1/2" H x 12 1/2" L x 8 1/2" P. \$84.95 la paire.

SÉRIE XP 13
Système audio sphérique sur pied de 6 haut-parleurs. Chaque enceinte comprend un woofer à haute sensibilité et à grande élasticité acoustique "Duocone" pour les graves, Tweeter 2" pour les aigus. Diamètre de 13". Hauteur de 20". \$89.95 la paire.

SÉRIE DD
Système audio de 8 haut-parleurs à suspension acoustique. Chaque enceinte comprend un woofer "Duocone" à grande élasticité acoustique de 6 1/2" pour les graves et deux tweeters de 2" "bullet" pour les aigus. Enceinte de fini noyer. 19" H x 11" L x 8 1/2" P. \$119.95 la paire

SÉRIE FF
Système audio de 10 haut-parleurs à suspension acoustique. Chaque enceinte comprend un woofer "Duocone" de 10" pour les graves, un haut-parleur de 5 1/4" à fréquence moyenne et deux tweeters de 2" "bullet" pour les aigus. Enceinte de fini noyer. 22 1/2" H x 13 1/2" L x 10 1/2" P. \$134.95 la paire

SÉRIE ZZ
Système audio de 12 haut-parleurs à suspension acoustique. Chaque enceinte comprend un woofer "Duocone" de 10" pour les graves, un haut-parleur de 5 1/4" à fréquence moyenne, trois tweeters de 2" pour les aigus. Enceinte de fini noyer. 26" H x 15 1/2" L x 10 1/2" P. \$149.95 la paire

SÉRIE XW
Système audio de 12 haut-parleurs à suspension acoustique. Chaque enceinte comprend un woofer "Duocone" de 10" à grande élasticité acoustique pour les graves, un haut-parleur de 5 1/4" à fréquence moyenne, trois tweeters de 2" pour les aigus. Enceinte de fini noyer. 36" H x 15 1/2" L x 13" P. \$219.95 la paire

morse Electrophonic
Egalement un fabricant très réputé de machines à coudre

MORSE ELECTRO PRODUCTS CORPORATION
Siège social des succursales et usine de fabrication
7350 route Transcanadienne St-Laurent 377, Qué., Canada
Divisions
6420 Vincent Road, Mississauga, Ontario, Canada (416) 677-7941
205-4299 Canada Way Burnaby 2, British Columbia (604) 437-9751

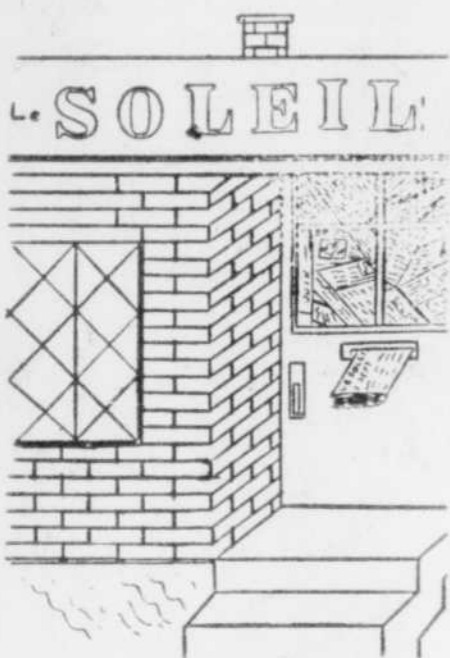


servi froid

par fernando lemieux

C'EST AUJOURD'HUI

C'est aujourd'hui que commence le Festival d'été de Québec 74. Il y avait, hier, une conférence de presse pour annoncer ce début... annoncé depuis longtemps et qui attirera des centaines de milliers de personnes, Québécois et touristes. Nous avons été reçus dans une maison, sise au 49, des Remparts, et qui abrita le marquis de Montcalm, avant la défaite des Français sur les plaines d'Abraham, en 1759. La vénérable résidence appartenait à des religieuses à ce moment et les architectes qui l'ont acquise ont restauré les lieux, selon des vignettes de l'époque, pour qu'ils correspondent exactement à l'ère de la conquête. Nous avons toujours la cloche annonçant l'heure de la prière ou des repas aux religieuses, la statue de saint-Joseph dans une des cours extérieures, le "réfectoire" des nonnes et les vitres, qui sont merveilleuses. Le vin bordelais y prend un goût spécial.



BELLE INITIATIVE D'UN PORTEUR

Nos jeunes porteurs du "Soleil" ne manquent certes pas d'initiative et l'un d'eux en a fait la preuve récemment. A chacun de ses clients, le jeune Yves Bernier, du 3322, place Radisson, à Sainte-Foy, a remis un feuillet qu'il avait lui-même illustré et où il avait écrit: "Si vous partez cet été, prévenez-moi une semaine à l'avance et j'arrêterai la livraison du journal pendant votre absence. Pour

me rejoindre, 656-6362. Merci! Votre porteur, Yves Bernier." Comment ne pas se rendre à une aussi gentille incitation.

LE PLURIEL DE CHEVAL...

Les parents d'aujourd'hui en ont beaucoup à apprendre et en voici la preuve. Un couple faisait une balade en voiture avec ses rejetons écoliers. En route, ils rencontrèrent un troupeau de chev...aux du moins les parents le croyaient. La petite Marie-Claude lança, émerveillée: "Regarde les beaux chevaux!" Les parents, ahuris de cette facette inattendue du bill 22 en puissance, corrigèrent: "On dit des chevaux quand il y en a plus d'un." Ce à quoi la petite rétorqua: "Mais non; la maîtresse à l'école dit qu'on peut dire 'des chevaux'. Les parents furent encore plus estomaqués quand, quelques jours plus tard, ils reçurent une note de l'école confirmant la "libéralisation" de l'orthographe pluriel de certains mots en "al". Officiellement, je n'ai pas encore été prévenu de ce changement et j'envisage de devoir retourner à l'école ou de me retirer du journalisme écrit, comme plusieurs de mes collègues qui ont l'âge canonique. Un excellent moyen de se débarrasser des plus de... 40 ans, comme dit la chanson de Philippe Clay.

PRIERE DE NE PAS CONFONDRE

A l'extrémité du boulevard Charrest est, à l'échangeur qui surplombe le chantier de la future autoroute Dufferin (quand sera-t-elle terminée...?), nous trouvons deux affiches de signalisation. L'une se lit en blanc et vert, suivant les normes: "Saint-Vallier-Est", tandis que l'autre, de même grandeur et couleur, porte le nom de "Massicotte Sports".

Il n'y a évidemment pas de rue de ce dernier nom à Québec, car c'est une indication commerciale. Pour être plus complet, je suggère d'ajouter d'autres affiches pour orienter les automobilistes dans cette partie de la rue Saint-Vallier est. On pourrait lire, par exemple: "Charrier et Dugal", "Typo-Litho Composition Ltée", "Comptoir Saint-Roch", "Ministère des Terres et Forêts", etc. Ça enjoliverait le paysage et agrémenterait l'automobiliste qui attend toujours l'autoroute Dufferin. Par ailleurs, ça comblerait aussi l'absence d'indication claire des noms de rues de la Vieille Capitale, en d'autres endroits.

Projet domiciliaire de 400 à 500 maisons à St-David

par Benoit Routhier

Un projet de quelque 400 à 500 maisons sera réalisé d'ici cinq ans environ, à Saint-David - de - l'Auberivière.

La première phase de ce projet (environ 125 maisons) pourrait, espère-t-on, commencer au mois d'octobre.

En prévision de la réalisation de cette première phase, les autorités municipales, lors d'une assemblée spéciale, ont demandé aux ingénieurs-conseils de leur fournir les

plans et devis pour les travaux de voirie, d'aqueduc et d'égoûts qui deviendront nécessaires.

Par la suite, la municipalité procédera aux appels d'offres pour ces travaux qu'on évalue entre \$600.000 et \$650.000.

Le projet l'Auberivière serait situé au sud-est de la route 2, près de Lévis.

SAINT-NICOLAS

La municipalité de Saint-Nicolas, pour sa part, tiendra des élections le 25 août. C'est en effet la date qui a été choisie pour permettre aux citoyens de se donner un nouveau maire par suite de la démission de M. Lorenzo Desrochers. Le maire suppléant, M. Laurent Simoneau, ne sera pas candidat. Les noms en nomination auront lieu une semaine avant, soit le 18 août.

Nous avons appris de plus que M. Gustave Lamontagne, conseiller qui a démissionné, avait été remplacé par M. Fernand Hébert.

La semaine dernière les contribuables acceptaient par ailleurs que la municipalité procède à un emprunt de l'ordre de \$150.000.

Seulement huit personnes se sont opposées à l'adoption du règlement d'emprunt soumis à l'assemblée publique. Cet argent doit servir à des travaux à effectuer rue de la Corniche.

A LAUZON

A Lauzon, on a connu le départ de deux conseillers. Il y a d'abord eu le décès de M. Raoul Samson. Ce conseiller a été remplacé par M. Charles Tanguay.

Le conseiller Léonard Veil-

leux a pour sa part démissionné. Le conseil a décidé de ne pas le remplacer avant les élections municipales qui se tiendront au mois de novembre prochain.

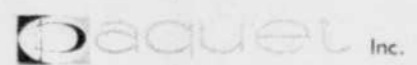
firmé leur intention de se porter candidats au poste si le conseil décidait de le remplir. Il s'agit de MM. André Guay et Richard Gauthier qui ont l'intention de revenir sur les rangs à l'élection de novembre.

Deux personnes avaient af-



Concours de l'entreposage PAQUET INC.

Félicitations à madame Paul-E. Drolet, 250 rue de l'Acadie, Québec 3 qui s'est méritée un bon d'achat de \$300.00 à notre concours de l'entreposage des fourrures. Mme Dorothée Scullion, acheteuse des fourrures de Paquet Inc. lui remet son bon d'achat.



Québecair se rendra à Rouyn

A compter du 11 août, la compagnie Québecair étendra sa ligne Québec - Val d'Or jusqu'à la ville de Rouyn, en Abitibi.

Depuis un an, la société assure un service régulier entre Québec et Val d'Or. Devant la popularité de cette ligne et la demande pressante, elle a décidé de prolonger la liaison jusqu'à Rouyn -Naranda, à 60 milles plus au nord.

Egalement, Québecair ajoutera un troisième vol sur sa ligne Montréal - Québec - Baie James, le 8 juillet.

M. Jean-Paul Charland, directeur des relations publiques, a également annoncé que Québecair envisage l'acquisition de nouveaux appareils, pour bientôt.

ACCESSOIRES DE MAGASIN A VENDRE

COMPTOIRS, MANNEQUINS, SUPPORTS A PANTALONS, COMPTOIRS-CAISSES, LAMPES, MIROIRS, ETC...

S'adresser au Magasin

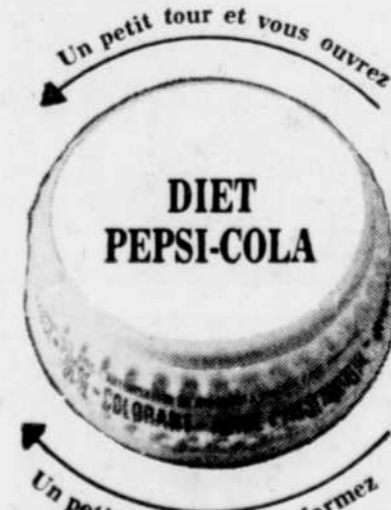
CREATIONS JEANNE HARDY Inc.
461 est, rue St-Joseph, Québec - (Mail St-Roch)

Le cola diététique N° 1 au Canada maintenant dans un format plus pratique.

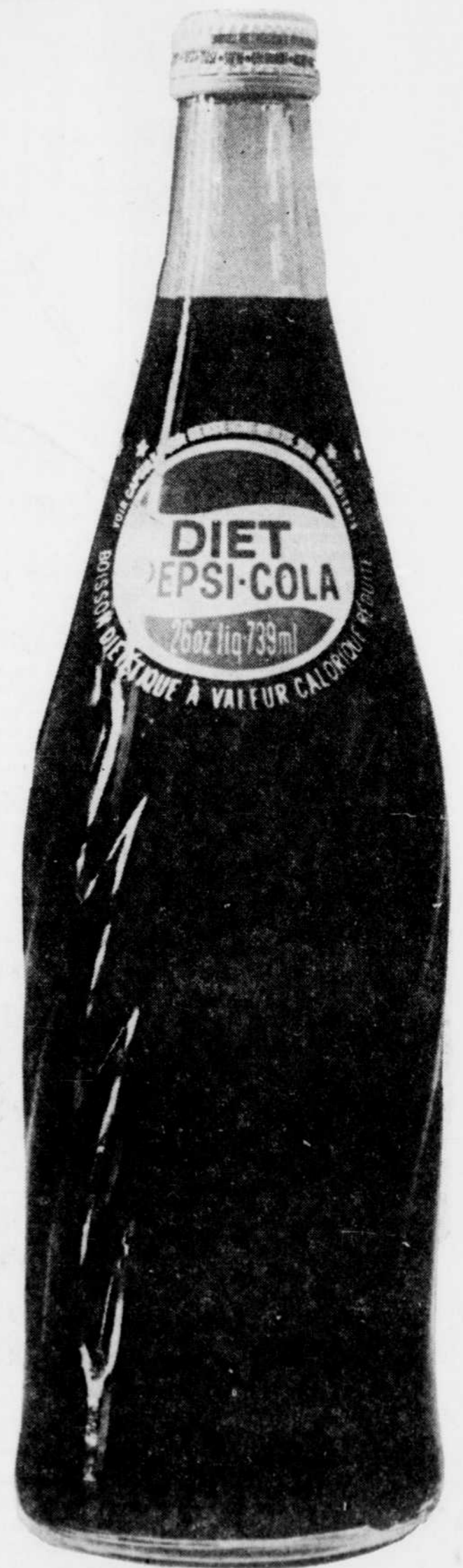
Diet Pepsi...dans la nouvelle bouteille réutilisable de 26 oz avec le fameux bouchon "VIS-VERSA". Diet Pepsi, le breuvage diététique No 1 au Canada, vient maintenant dans la nouvelle bouteille tellement pratique de 26 oz munie du bouchon "vis-versa". Facile à ouvrir. Facile à fermer. Garde toute la fraîcheur pétillante du Diet Pepsi. Diet Pepsi...frais, commode, et vice-versa!

En vente seulement dans les régions desservies par

ALEX COULOMBE LTEE
QUEBEC, P.Q.



"Pepsi-Cola" sont les marques déposées de Pepsi Co. Inc.



Radio MF

La campagne de souscription sera intensifiée

par Gérard Rochette

PORTNEUF — La Corporation de la radio communautaire MF de Portneuf projette l'engagement de trois personnes ressources pour chacun des secteurs du comté de Portneuf, afin de structurer et diriger la campagne populaire de financement déjà entreprise auprès des maisons d'affaires et qui le sera d'ici les prochains jours auprès des Conseils municipaux, corps publics, et organismes de la région.

C'est à la commission scolaire régionale Tardivel qu'il revient d'engager les trois personnes.

Les trois personnes ressources dont on projette l'engagement auront la responsabilité, sous la direction du conseil d'administration, d'établir les structures nécessaires à la publicité, l'information et la sensibilisation, la consultation et la sollicitation des organismes et des citoyens des secteurs ouest, centre et nord de Portneuf.

Ce travail s'avère d'une importance capitale pour la réalisation du projet de radio MF communautaire, compte tenu de la nécessité d'une participation de l'ensemble de la population pour en permettre la réalisation. Cette participation inclut évidemment l'apport des conseils municipaux.

Quant à la campagne dont l'objectif est de \$50.000 en dons spéciaux, elle se poursuit toujours et sera intensifiée davantage dans les prochaines semaines au sein de la population en général et parmi les organismes et les groupes du territoire.

Les administrateurs demeurent toujours optimistes, compte tenu de l'accueil des le début.

MCCULLOCH SCIE A CHAINE ANTI-VIBRATION

SUPER PRO 60

- Supports d'amortisseurs très sûrs, conçus pour durer et réduisant les vibrations jusqu'à 90%.
- Gros moteur de 3.8 pouces cube (82cc) ayant un rendement supérieur à celui de scies beaucoup plus lourdes.
- Le moteur pèse seulement 14.7 lbs, ce qui la rend manœuvrable et sécuritaire à utiliser.
- Vous avez le choix de lame à pignon rotatif ou régulière.
- Huilier automatique.
- Bouton décompresseur se ferme automatiquement lors de la mise en marche du moteur.

PRIX RÉGULIER \$269.95
SPECIAL \$239.95

complète avec lame et chaîne de 16 pouces.

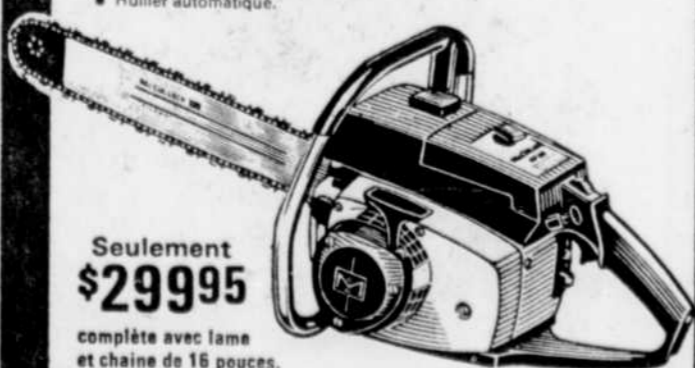


SUPER PRO 81

- Système d'anti-vibration breveté, réduisant la fatigue causée par la vibration.
- Puissant moteur de 5 pouces cube (82cc) fini chrome. Vous permet de faire plus d'ouvrage dans moins de temps.
- Système d'allumage toute saison, dans toutes les conditions.
- Moteur léger de 15 1/2 lbs, facile à manier.
- Décompresseur à bouton poussoir.
- Huilier automatique.

Seulement \$299.95

complète avec lame et chaîne de 16 pouces.



LE NOM ET L'ADRESSE DE VOTRE VENDEUR LOCAL
DANS LES PAGES JAUNES DE VOTRE ANNUAIRE.

12,000 personnes sont attendues au festival du boeuf Charolais

Par Paul-Henri DROUIN, de notre bureau

SAINTE-JOSEPH — L'attraction unique en son genre au Québec qu'est le Charolais champêtre Inc. attirera au moins 12,000 personnes, à Sainte-Charles de Bellechasse, les samedi et dimanche 6 et 7 juillet prochain. C'est du moins ce qu'a soutenu hier, le président de cette manifestation annuelle, M. Claude Marquis.

Comme l'a souligné M. Marquis, "cette manifestation présentée pour une quatrième année consécutive permettra à des milliers de personnes de déguster le fameux steak de "Charolais" sur charbon de bois et eela dans une ambiance de réjouissances.

Pour assurer le succès de ce festival du boeuf "Charolais", le président Claude Marquis peut compter sur l'aide bénévole de plus de 250 personnes. Les revenus sont répartis entre divers organismes de loisirs socio-culturels du village et de la paroisse de Sainte-Charles de Bellechasse.

Cette initiative des organismes de Sainte-Charles de mettre en commun leurs efforts pour organiser, non plus une série de petites manifestations isolées, mais bien un seul événement qui à une envergure régionale et provinciale, a permis, selon M. Claude Marquis, de recueillir jusqu'à maintenant près de \$57,000, soit \$30,000 pour les deux premières années et \$27,000, l'an dernier. De ce dernier montant, l'excédent des

revenus sur les dépenses a été de l'ordre de \$16,543.

En plus d'aider au financement de différents organismes de Sainte-Charles, cet argent a permis aux dirigeants des loisirs de cette localité du comté de Bellechasse d'aménager un terrain de jeux à l'intention non seulement des jeunes, mais également des adultes qui deviendront une clientèle de plus en plus nombreuse dans les années futures.

ACTIVITES

L'ouverture des festivités du 4e Charolais champêtre Inc. se fera par un grand défilé western dans les rues du village de Sainte-Charles, avec deux corps de majorettes et une fanfare. Les activités se poursuivront toute la fin de semaine, sur les terrains de l'OTJ et du collège.

Au programme de ces festivités, d'une durée de deux jours et où toute la famille s'amusera, on a prévu un bingo, des sauts en parachute, une démonstration de poids et haltères, de la lutte, une soirée bavaroise, rodéo de chevaux, rodéo de cochons, souque à la corde, pêche à la truite et concours pour costumes western avec orchestre, sans oublier la dégustation des

steaks de boeuf "Charolais" apprêtés de façon spéciale et qui seront cuits devant la foule, sur d'immenses fours à charbon de bois.

Il y aura de nombreux prix pour les plus beaux costumes western et, en terme de réjouissances, soit dimanche soir le 7 juillet, on procédera à l'attribution d'un boeuf "Charolais", symbole des festivités annuelles de Sainte-Charles.

par Gérard Rochette

PORTNEUF — La commission scolaire régionale Tardivel, dans le comté de Portneuf, a adopté un budget d'immobilisation de \$217,854 pour l'exercice financier 1974-75.

Selon les détails fournis, une somme de \$101,000 est prévue pour compléter la construction de l'école polyvalente du secteur ouest, à Saint-Marc des Carrières. Par ailleurs, \$9,600 seront consacrés à l'achat d'équipement pour le développement des langues; \$37,637 en mobilier, appareillage, et matériel roulant; \$38,232 pour l'enseignement professionnel et

\$31,385 pour des projets à caractère physique.

Pour pourvoir au paiement de ces dépenses d'immobilisation, dont une partie est déjà financée (\$101,000), les commissaires ont autorisé un emprunt à long terme de \$121,000.

D'autre part, au cours de l'assemblée d'hier soir, même s'il ne fut pas ques-

tion de regroupement proprement dit des commissions scolaires, les commissaires ont donné une autre preuve de la nécessité de procéder vers un tel but pour assurer de meilleurs services.

C'est ainsi que la direction du service des transports a reçu mandat de regrouper les véhicules au niveau de chaque municipalité pour permettre une

meilleure coordination de ce service aux étudiants.

Cette décision sera prise en considération dans l'attribution des contrats qui seront accordés par suite des appels d'offres que lancera la commission dans les prochains jours, afin de retenir que 89 véhicules.

Il faut préciser que les commissaires ont accordé

un tel mandat de regroupement des véhicules par suite d'une recommandation faite par le comité régional des transports.

Cette décision a fait dire à un loustic présent que si les commissaires n'osent pas étudier ou envisager le regroupement des commissions scolaires, ils ont au moins le courage d'autoriser le regroupement des autobus.

AVIS LEGAUX APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS

Soumissions Restaurateur demandé
Le Club Auto-Neige Ville-Marie inc. demande des soumissions pour exploiter le restaurant du club. Veuillez écrire vos conditions à:

Club Auto-Neige Ville-Marie Inc.
201, Chemin Ste-Hélène, St-Joseph de Lévis.

AVIS
G. Courchesne Transport Inc., 289, Chemin St-Cyrille, Comté Drummond, P. Qué., demande à la Commission des Transports du Québec, l'émission d'un permis spécial pour le transport de ciment en vrac par camions citernes pressurisés de St-Basile, Cte Portneuf, à Bagotville, pour le compte de Ciment Québec Inc., pour la période du 8 juillet 1974 au 23 août 1974.

VILLE DE BEAUPORT QUEBEC
DEMANDE DE SOUMISSIONS
La Ville de Beaufort, Québec demande des soumissions pour des travaux d'aqueduc, égout et voirie dans les rues Francine (203-54) et Carole (203-60). Les soumissionnaires intéressés doivent se procurer les plans, devis et formule de soumissions au bureau des Ingénieurs-Conseils de la Ville, HALLISSEY & ASSELIN, 285, chemin Ste-Foy, Québec G1R 1T5, Québec, moyennant un dépôt de \$50 qui sera remis à ceux qui auront soumissionné et qui retourneront les plans dans les quinze (15) jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de garantie de dix pour cent (10%) du montant de la soumission ou d'un cautionnement de soumission. Les soumissions seront reçues par le soumissionnaire à l'Hotel de Ville, jusqu'à vingt heures trente (20:30), heure locale, le lundi 22 juillet 1974.

Le Conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

MAURICE PARENT
Secrétaire-Tresorier

COMMISSION SCOLAIRE GRANDE HERMINE
DEMANDE DE SOUMISSION
La Commission Scolaire Grande Hermine demande des soumissions pour l'aménagement électrique de l'École St-Patrick de Douglstown, Cte Gaspé, P.Q.

Les soumissionnaires peuvent se procurer les plans et devis au bureau de la Commission Scolaire à partir du 9 juillet 1974.

Les soumissionnaires devront accompagner leur soumission d'un mandat poste ou d'un chèque de garantie accepté par la banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire Desjardins, pour une valeur de 10% de la soumission. Cette garantie sera faite au nom de la Commission Scolaire Grande Hermine. Les soumissions devront être présentées sur les formulaires du Bureau des Soumissions Déposés, et elles devront être déposées à leur Bureau à Rimouski avant 3:00 heures p.m. le 30 juillet 1974.

Les soumissions seront ouvertes à 19:30 hres p.m. le 30 juillet 1974 à une assemblée régulière du Comité Exécutif de la Commission Scolaire Grande Hermine à l'École St-Rosaire de Gaspé.

La Commission Scolaire Grande Hermine ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues et ouvertes.

Donné à Gaspé, le 26 juin 1974.

Georges Thretien, sec-gen.

DEMANDE DE SOUMISSIONS CITE DE ROBERVAL
Des soumissions scellées dans des enveloppes portant l'inscription "Soumissions Contrat 1132220 - adresses au sous-sol, seront reçues à l'Hotel de Ville de Roberval, Province de Québec, jusqu'à quatre (4) heures P.M. (heure en vigueur), mercredi, le 31 juillet 1974, pour le contrat:

Contrat: 1132220
Pour la fourniture de l'outillage, de la main-d'oeuvre et des matériaux nécessaires pour la construction de collecteur d'égout sanitaire et pluvial, de conduites d'égout sanitaire pluvial, combine et d'égout ainsi que de la construction de bordures de béton, d'éclairage, et de voirie dans les limites de la Cité de Roberval.

Le montant des travaux à réaliser peut être apprécié par les longueurs de conduites suivantes: 1) Egotout sanitaire: 2,000 pieds de 21" de diamètre; 1,800 pieds de 18" de diamètre; 2) Egotout pluvial: 2,000 pieds de 90" de diamètre; 800 pieds de 54" de diamètre; 3,000 pieds de 48" de diamètre; 900 pieds de 4 X 3; 500 pieds de 4 X 12.

Ne seront considérées que les soumissions préparées sur les formulaires fournis par les Ingénieurs-Conseils LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIES.

Les documents seront disponibles au bureau des Ingénieurs-Conseils LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIES, 323, boul. du Centenaire, Québec, le 26 juin 1974, à partir de mercredi, le 3 juillet 1974.

Les soumissions par télégramme ne seront pas acceptées et aucun télégramme amenant des corrections, modifications ou annulations n'aura de valeur.

Les plans et devis peuvent être obtenus aux endroits ci-haut mentionnés moyennant un dépôt de deux cents dollars (\$200.00) en argent ou en chèque accepté, payable à LEMIEUX MORIN BOURDAGES DOUCET SIMARD & ASSOCIES. Ce montant sera remboursé aux soumissionnaires qui remettront les plans et devis en bon état dans le mois qui suivra la date de réception des soumissions.

Seuls sont autorisés à soumissionner, les entrepreneurs qui n'aura pas soumissionné, une remise de cinquante pour cent (50%) du dépôt sera gardée pour couvrir les frais d'impression.

Pour être considérées, les soumissions devront être remises en quatre (4) copies sur les formulaires fournis et devront être accompagnées d'un chèque visé, tiré d'une banque canadienne à charte ou d'une caisse populaire à l'ordre de la Cité de Roberval, ou d'un bon de soumission (bid bond) égal à dix pour cent (10%) du coût de la soumission. De plus, l'entrepreneur devra joindre à son cautionnement ou à son dépôt de garantie, une lettre d'intention d'une Compagnie d'assurance recon. ass. garantissant que ladite Compagnie va émettre au nom du soumissionnaire choisi un cautionnement d'exécution et un cautionnement visant le paiement de la main-d'oeuvre et des services.

Seuls sont autorisés à soumissionner, les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec.

La Cité de Roberval ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation et aucun frais d'aucune sorte, envers le ou les soumissionnaires.

M. BENOIT HARVEY, GREFFIER
CITE DE ROBERVAL
HOTEL DE VILLE
ROBERVAL, P.Q.

CARRIERES et PROFESSIONS

TELEPHONISTE
Pour travailler sur console, Anglais et français. De 8.30 a.m. à 1h.00 p.m. Salaire selon expérience. Téléphoner à:

692-1120

COUTURIERE
demandée
Pour confection de draperies. Travail à temps partiel à domicile. Pour informations, téléphoner à:

525-6101

demandeur Mlle Nicole Paquet

STENODACTYLO BILINGUE
De préférence avec expérience. Bénéfices marginaux, salaire selon compétence.

692-1584

REPRESENTANTS
L'une des plus importantes compagnies au Canada est actuellement à la recherche de représentants. Le candidat sera rémunéré pendant sa formation. Excellentes possibilités de compensation à mesure que le candidat progresse. Possibilités d'accéder à un poste de direction. Appeler à:

667-7084

M. Doré

4 HOMMES
demandés
Pour installation de vitres d'automobiles. Ouvrage à l'année; bénéfices sociaux, vacances, assurance-groupe. Bon salaire.

DU-RO VITRES 1966 LTEE

524-6794

524-6856

524-2114

Une importante compagnie des Cantons de l'Est, se spécialisant dans les produits de caoutchouc, demande:

INGENIEUR EN MECANIQUE

FONCTIONS:
Prendre en charge les départements de la maintenance, du dessin et de l'atelier mécanique.

EXPERIENCE: Environ 4 ans.

"MACHINE DESIGNER"

FONCTIONS:
Etre capable de concevoir de la nouvelle machinerie.

EXPERIENCE: 4 à 5 ans.

DESSINATEUR

FONCTIONS:
Etre capable de dessiner des moules et de détailler, sans supervision, des "sketches".

EXPERIENCE: Minimum 4 ans.

CHIMISTE

FONCTIONS:
Développer des formules de caoutchouc et en superviser les premiers mélanges.

EXPERIENCE: 4 ans et plus.

INGENIEUR CHIMISTE OU CHIMISTE

FONCTIONS:
Etre en charge de différents projets spéciaux.

EXPERIENCE: Connaissance des polymères.

S.V.P. faire parvenir curriculum vitae à:

LES INDUSTRIES ROCKLAND LTEE

Filiale de Bombardier Ltée

Kingsbury, Qué.

att. M. Yvan Goyette,

gérant du personnel.

"OFFRE D'EMPLOI"

COMMISSION SCOLAIRE VALLEE DE LA MATAPEDIA

IDENTIFICATION DU POSTE:

POSTE D'ANIMATEUR DES ACTIVITES

ETUDIANTES A LA POLYVALENTE AMQUI

NATURE DU TRAVAIL:

Le rôle principal et habituel de l'animateur consiste à organiser les activités sociales, culturelles et sportives de tout ordre à l'intention des élèves, en tenant compte de leurs aspirations et des politiques établies par la Commission et la Direction.

ATTRIBUTIONS CARACTERISTIQUES:

L'animateur participe à l'élaboration et à la mise en application d'un programme d'activités socio-culturelles telles que la musique, le théâtre, le cinéma, les arts plastiques, les expositions, etc... et sportives telles que les tournois de sports, la gymnastique, etc... Il participe au choix des activités, élabore les programmes, en assure le fonctionnement, explique la nature, l'objectif et les règlements des activités, dirige les activités. Il assure une discipline appropriée, corrige et fait rapport à la direction des situations anormales.

Il utilise les techniques d'animation afin d'aider les groupes à s'organiser des activités.

Il participe à l'élaboration du budget de son secteur et en contrôle les dépenses.

Il met en place le conseil étudiant et les comités d'étudiants qu'il dirige, anime et conseille.

En collaboration avec la direction de l'école, il supervise et accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Scolarité et expérience:

Posséder un diplôme de 1er cycle avec champ de spécialisation approprié ou posséder un diplôme d'enseignement avec au moins cinq années d'expérience dans l'enseignement au niveau secondaire.

SALAIRES ET BÉNÉFICES MARGINAUX:

Les salaires et les bénéfices marginaux sont ceux déterminés dans la convention des professionnels non enseignants.

LIEU DE TRAVAIL:

École Polyvalente d'Amqui.

INVITATION:

Les personnes intéressées sont invitées à postuler le dit emploi dans la période s'étendant du 2 au 22 juillet 1974 inclusivement et d'adresser leur demande à:

Commission Scolaire Vallée de la Matapédia,

92 nord, rue Desbiens,

C.P. 870, Amqui, (Matapédia), P.Q.

Attn: Monsieur Rodrigue Langelier,

Directeur Services au Personnel

LA COMMISSION SCOLAIRE LA VALLIERE
C.P. 280, St-Félicien
demande

PSYCHOLOGUE SCOLAIRE
OU
CONSEILLER D'ORIENTATION

ATTRIBUTIONS:

Sous l'autorité du Directeur et/ou le responsable du Service aux élèves, le psychologue et/ou le conseiller d'orientation effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail de son secteur en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie tant au niveau de l'école qu'au niveau de la commission. Il est chargé de l'application de cette politique.

Le psychologue et/ou le conseiller d'orientation rencontre les élèves, individuellement ou en groupe, il leur administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Il est chargé de leur rééducation et de leur réadaptation. Au besoin, il réfère l'élève aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées. Il contribue à l'élaboration de programmes d'activités, en particulier pour des classes spéciales; il assiste et conseille les administrateurs, les enseignants et les parents et leur communique les rapports appropriés. Il participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire. Il monte et tient à jour le dossier des élèves en ce qui concerne son secteur. Il peut se voir confier toutes autres responsabilités inhérentes à sa fonction.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Posséder un diplôme universitaire de premier cycle en psychologie et/ou en orientation, avec option appropriée, de préférence au niveau maîtrise ou licence.

CONDITIONS DE TRAVAIL:

Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation. Les intéressés sont priés de faire parvenir leur candidature accompagnée de leur curriculum vitae à l'adresse ci-dessous avant le 19 juillet 1974.

Roger Parent

Directeur Général

Commission Scolaire La Vallière

2525, Rang International,

St-Félicien, Qué. G0W 2N0

LE COMMISSARIAT INDUSTRIEL

DE ROBERVAL METROPOLITAIN

OFFRE D'EMPLOI

COMMISSAIRE INDUSTRIEL

FONCTIONS

— Relevant de la Commission industrielle, le titulaire aura les responsabilités suivantes:

— Préparer un programme annuel d'action industrielle, accompagné d'un budget, selon la politique arrêtée par la commission industrielle.

— Etablir et maintenir des relations avec les industriels, hommes d'affaires et commerçants dans le but de promouvoir le développement des industries et commerces existants et de susciter de nouveaux investissements industriels et commerciaux.

— Voir à la préparation d'un inventaire économique des facteurs favorables à l'implantation de nouvelles usines dans les municipalités.

— Agir à titre d'agent de liaison entre les municipalités et les services gouvernementaux dans les matières concernant le développement industriel.

EXIGENCES

— Avoir acquis une solide expérience dans le domaine de la promotion industrielle et la commercialisation et la promotion de biens et services dans l'industrie.

— De préférence, posséder une formation universitaire en administration des affaires, comptabilité, vente, etc... ou toute expérience équivalente.

— Doit être parfaitement bilingue (oral et écrit).

— Etre capable de communiquer efficacement avec les cadres supérieurs de l'entreprise privée et des organismes gouvernementaux.

SALAIRE

— Entre \$14,000 et \$20,000.

Toute personne intéressée devra soumettre un "curriculum vitae" ou soumissionné avant 16 heures le 23 juillet 1974.

M. Benoit Harvey,

Commissariat industriel de Roberval Métropolitain,

Hôtel de Ville de Roberval,

851, boul. St-Joseph,

Roberval, P.Q. G8H 2L6

OFFRE D'EMPLOI

DACTYLO-

RECEPTIONNISTE

OUVERT:

Aux résidents de la Communauté urbaine de Québec.

FONCTIONS:

Transcrit au dactylo des textes variés en français ou en anglais dans un langage administratif normal. Effectue différents travaux de bureau et agit comme réceptionniste pour l'ensemble des services.

QUALIFICATIONS:

Formation équivalente ou supérieure à une douzième (12e) année. Bonne diction et langage soigné. Connaissance minimale de la langue anglaise.

TRAITEMENT: (Présentement à l'étude)

Grade I du groupe des emplois de bureau ou connexes:

Minimum \$4,150

Maximum \$6,390

Le traitement initial sera établi en fonction des qualifications et de l'expérience de la candidate choisie.

INSCRIPTION:

Les personnes intéressées doivent transmettre leur offre de service avant lundi le 22 juillet 1974 à 16h00 au service du Personnel, Communauté urbaine de Québec, 930 Chemin Ste-Foy, Québec G1S 2K9. Des formulaires d'inscription peuvent être obtenus en s'adressant à la réceptionniste au siège social de la Communauté urbaine ou en téléphonant à 681-9611.

MENTIONNER: CONCOURS 16-74.

PROVINCE DE QUEBEC

Municipalité de VILLE DE CLERMONT.

Aux Contribuables de la Ville de Clermont

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNEE par le soussigné, secrétaire-trésorier de la

sudite municipalité, Q.E.

Le Conseil de la sudite municipalité, à une séance spéciale tenue le 25 juin 1974, a adopté le règlement 177 survenant à

des travaux de voirie d'égout et d'égouts, aménagement de terrains pour

l'Arène de Clermont ainsi que pour consolider les déficits existants dans le

budget de la sudite municipalité. Le montant de \$51,000 sera emprunté.

Q.E. Le présent règlement est déposé au bureau du soussigné, où tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNEE

par une assemblée publique, des personnes majeures inscrites dans le rôle d'évaluation en vigueur comme propriétaires d'immeubles imposables de cette municipalité et possédant la

Le MAC subventionne le Centre de musique canadienne de Montréal

Le centre de musique canadienne de Montréal, dont le but est de faire connaître les compositeurs canadiens et leurs oeuvres au Canada et à l'étranger, a reçu une subvention de \$20.000, a annoncé, hier, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Hardy.

Le centre de musique canadienne, jusqu'ici connu sous le nom de Centre musical canadien, fut fondé à Toronto en 1959 par le Conseil canadien de la musique sur recommandation de la Ligue canadienne des compositeurs. Une subvention initiale de \$15.000, accordée en 1972 par le MAC a permis l'établissement du centre à Montréal. Son fonctionnement est assuré par des subventions équivalentes du MAC du Québec et du Conseil des arts du Canada. Le compositeur de renom Jean Papineau-Couture est l'actuel président de cet organisme culturel sans but lucratif.

Le centre met à la disposition des personnes intéressées une musicothèque de 4.500 titres et une collection importante d'enregistrements en plus de documents d'information sur de nombreux aspects de la musique au Canada. Le centre peut fournir aux interprètes, chef d'orchestre et sociétés musicales ainsi qu'à ceux qui en font la demande, le matériel nécessaire à l'exécution d'oeuvres canadiennes inédites. Ce centre est aussi à l'origine de nombreuses initiatives, comme la publication de monographies de compositeurs canadiens et d'autres ouvrages sur la musique canadienne en général.

Le centre de musique canadienne de Montréal, dont le but est de faire connaître les compositeurs canadiens et leurs oeuvres au Canada et à l'étranger, a reçu une subvention de \$20.000, a annoncé, hier, le ministre des Affaires culturelles du Québec, M. Denis Hardy.

Le centre de musique canadienne, jusqu'ici connu sous le nom de Centre musical canadien, fut fondé à Toronto en 1959 par le Conseil canadien de la musique sur recommandation de la Ligue canadienne des compositeurs. Une subvention initiale de \$15.000, accordée en 1972 par le MAC a permis l'établissement du centre à Montréal. Son fonctionnement est assuré par des subventions équivalentes du MAC du Québec et du Conseil des arts du Canada. Le compositeur de renom Jean Papineau-Couture est l'actuel président de cet organisme culturel sans but lucratif.

Le centre met à la disposition des personnes intéressées une musicothèque de 4.500 titres et une collection importante d'enregistrements en plus de documents d'information sur de nombreux aspects de la musique au Canada. Le centre peut fournir aux interprètes, chef d'orchestre et sociétés musicales ainsi qu'à ceux qui en font la demande, le matériel nécessaire à l'exécution d'oeuvres canadiennes inédites. Ce centre est aussi à l'origine de nombreuses initiatives, comme la publication de monographies de compositeurs canadiens et d'autres ouvrages sur la musique canadienne en général.

La chorégraphe Martha Graham reçoit les honneurs de Tel-Aviv

TEL-AVIV (AFP) — La célèbre chorégraphe américaine Martha Graham a reçu, au cours d'une soirée de gala, organisée en son honneur, au Musée de Tel-Aviv, par le conservateur du musée, M. Hayim Gamzu, la médaille de la ville de Tel-Aviv, que lui a remise le maire Chlomo Lahath.

Martha Graham avait été présentée au public par l'ambassadeur des États-Unis en Israël, M. Kenneth Keating. Ce dernier exprima sa joie d'accueillir "le génie de la danse moderne, connue et admirée du monde entier", et de pouvoir saluer en même temps dans la salle "Valery et Galina Panov, dont l'Amérique et le monde ont suivi la lutte pour pouvoir émigrer en Israël et qui y sont enfin parve-

nus, et ensemble". Les deux danseurs, arrivés d'Union soviétique il y a deux semaines, ont dû se lever pour répondre à l'ovation du public, qui comptait de très nombreuses personnalités du monde des arts d'Israël.

Répondant à ces hommages, Martha Graham a souligné que "la danse est un langage universel qui ne saurait avoir de frontière". Martha Graham est en Israël dans le cadre du Festival annuel de musique. Elle y crée, pour la première fois, hors de sa compagnie, un ballet qui sera présenté en première mondiale à Jérusalem et a pour thème "Le rêve de Jacob".

MUSIQUE



Marc Samson

Une création aux GBC

Tout juste rentrés de Paris, où ils ont remporté un succès mitigé avec "Tommy" et "Cérémonie", les Grands Ballets Canadiens se sont mis au travail pour la mise au point d'une nouvelle oeuvre, inspirée du "Cantique des Cantiques", qu'ils créeront le 18 juillet à l'Expo-Théâtre.

Voilà bientôt près de deux ans que la compagnie montréalaise entend monter cette "transposition dans le Québec actuel" des poèmes du livre de Salomon. Elle figurait même au programme de la saison dernière, mais en fut retirée en raison de restrictions budgétaires. Fernand Nault, à qui l'on doit, entre autres, "Tommy" et "La Symphonie des Psaumes", en signera la chorégraphie et Michel Conte en a fait l'adaptation et la musique.

Le communiqué de presse des Grands Ballets souligne qu'il s'agit là de la première oeuvre inscrite à son répertoire qui ait été entièrement conçue et réalisée par des artistes québécois. Sans doute n'a-t-on pas beaucoup cherché dans les archives de la compagnie, car alors il eût été possible d'y découvrir que, dès leurs premières années d'activités, les GBC ont signé de telles réalisations, notamment "L'Oiseau Phoenix" (musique de Clermont Pépin), la "Suite canadienne" (musique de Michel Perreault) et, plus tard, "La Corriveau" et quelques autres.

De toute façon, "Le Cantique des Cantiques" sera donné à l'Expo-Théâtre, en alternance avec "Tommy" (eh oui ce bon vieux Tommy que l'on presse comme un citron), jusqu'au 3 août. Après quoi, l'ouvrage sera repris au cours de la saison prochaine et vraisemblablement présenté à Québec.

Tourangeau et la carrière

Tandis que l'Opéra de Québec continue de l'ignorer, ou presque, en lui proposant des rôles secondaires inacceptables à ses yeux, Huguette Tourangeau poursuit une carrière internationale assez impressionnante. Après des débuts remarqués au Metropolitan en Nicklausse des "Contes d'Hofman", auprès de Joan Sutherland et Plácido Domingo, et avoir repris ce rôle au cours de la tournée de mai de la compagnie, le

mezzo-soprano montréalais s'est rendue, ce mois-ci, en Australie pour participer à une nouvelle production de l'opéra de Offenbach, toujours avec Sutherland et Richard Bonynge.

À l'automne, Mme Tourangeau retrouvera ces deux artistes pour une série de représentations de "Esclarmonde", un ouvrage oublié de Massenet, à l'Opéra de San Francisco, en plus de chanter dans "Luisa Miller" de Verdi avec la même compagnie. Auparavant, elle aura enregistré un récital de mélodies de Massenet (pour la compagnie London), avec Bonynge au piano, et "Maria Stuarda" de Donizetti (où elle incarnera Elizabeth), encore avec Sutherland et son mari. A Los Angeles, elle retrouvera Bonynge pour "Lucrezia Borgia", où sa partenaire sera cette fois Leyla Gencer.

Chantons en chœur...

L'Alliance chorale canadienne a un programme plutôt chargé pour cet été. Primo, elle a mis sur pied une session de dix jours de cours de direction chorale, à l'intention des chefs expérimentés ou pas, qui se déroule présentement au Centre d'arts d'Orford. À l'équipe des six "instructeurs" délégués par le mouvement s'ajoutent trois professeurs étrangers invités: Mme Gienna Ferland et MM. Jean-Pierre Gregoire et Jean-Paul von Eller, ce dernier de l'université de Strasbourg.

Secundo, ce groupement, en collaboration avec l'Alliance des chorales du Québec, a été chargé de la participation des chorales et des chansonniers au Festival international de la jeunesse francophone, qui se tiendra, comme tout le monde sait, en août prochain à Québec. Une subvention de \$25.000 lui a été octroyée par le ministère des Affaires culturelles à cette fin.

Tertio, plus de 150 de ses membres iront rejoindre les 4.000 choristes devant participer aux Huitièmes chorales internationales qui retrouvent, cette année, leur cadre original de Vaison-la-Romaine. Trois "instructeurs" de l'Alliance chorale canadienne ont été invités à y diriger des ateliers: Richard Ducas (qui incidemment montera la "Messa de Profundis" du compositeur montréalais André Prevost), Jean-François Senard et François Provencher.

Pas de premier prix de violon à Moscou

MOSCOU (Reuter) — Le violoniste soviétique David Oistrakh a déclaré hier qu'aucun des 12 finalistes du cinquième Grand prix Tchaikovsky (section violon) ne s'était montré suffisamment brillant pour mériter un premier prix.

Le violoniste américain Eugène Fodor partage le second prix avec deux musiciens soviétiques alors que la Française Marie-Annick Nicola, à 18 ans, la plus jeune des virtuoses en lice, partage le troisième prix avec un Bulgare.

La tournée du Bolchoï à Londres est compromise

MOSCOU (AFP) — M. J. Dobbs, chargé d'affaires britannique à Moscou, a été convoqué, mercredi, au ministère soviétique des Affaires étrangères au sujet des "incessantes manifestations d'hostilité et actes de provocation", perpétrés par "les éléments nationalistes et autres éléments animés de sentiments antisoviétiques" contre la troupe de ballet du Théâtre du Bolchoï de Moscou, actuellement en tournée à Londres, annonce un communiqué de l'agence Tass.

On déclare au ministère soviétique des Affaires étrangères que la situation est intolérable pour les artistes soviétiques et que, dans le cas où les autorités britanniques n'assurent pas des conditions normales aux spectacles du Bolchoï, les Soviétiques seront dans l'obligation de reconsidérer l'opportunité de poursuivre la tournée.

Découverte de 12 sonates inédites de Vivaldi

MANCHESTER, (AFP) — Les manuscrits originaux d'une douzaine de sonates de Vivaldi dont sept inédites ont été trouvés à la Bibliothèque centrale de Manchester.

Ces manuscrits, donnés en 1965 à la section musicale de la bibliothèque par un biographe de Haendel, Sir Newman Flower, ont été authentifiés par un chercheur de l'Université de Liverpool, le Dr Michael Talbot.

La plupart de ces manuscrits, a indiqué le Dr Talbot, ont été écrits par un copiste mais les titres et les différentes corrections sont de la main d'Antonio Vivaldi. On attribuait jusqu'à présent 73 sonates pour instruments à corde au musicien vénitien du XVIIème siècle.

2 GRANDS FILMS EN COULEURS!

LES GALERIES CANADIENNE

APRÈS "LE DISTRAIT" — LES MALHEURS D'ALFRED RICHARD

Voici le 3e film de PIERRE RICHARD

3e SEM.

je sais rien mais je dirai tout

Moins de 14 ans \$100 GRATUIT

CINEMAS UNIS

Votre guide des meilleurs films

LES DIEUX DE LA GUERRE

5 MERCENAIRES EXPERTS EN: KUNG FU, KARATE, TAE KWON DO, JUDO et HAP KI DO

14 ANS

MALPERTUIS

Aujourd'hui relâché: Orchestre P.F.M. à 9h p.m.

UN DES MEILLEURS FILMS D'AVENTURES DE L'ANNEE

14 ANS

PAPILLON

Version française

ALLIED ARTISTS présente STEVE DUSTIN McQUEEN HOFFMAN

avec FRANKLIN J. SCHAFNER

14 ANS

LA DERNIÈRE CORVÉE

Hal Ashby, réalisateur d'HAROLD ET MAUDE nous présente EN PRIMEUR, son NOUVEAU FILM

JACK NICHOLSON

14 ANS

ENSEMBLE... ILS SEMENT LA TERREUR

2 FILM

LES GRENOUILLES

WILLARD

14 ANS

VIVA LA MUERTE

Arrabal

18 ANS

2 GRANDS FILMS EN PRIMEUR

LE CRÉPUSCULE

LE CRAPULE

14 ANS

GRAS D'ACIER

"INVINCIBLE DRAGON NOIR"

14 ANS

LES CINEMAS ODEON

BURT REYNOLDS

JON VOIGHT

18 ANS

Il s'évadent... Ils connaissent l'enfer!

Deliverance

"DELIVERANCE": 12.30 - 2.40 - 4.50 - 7.00 - 9.05.

FRONTENAC I

Un conte fabuleux pour tous!

POUR TOUS

LES HOMES DE 14 ANS \$1.00 en tout temps

WALT DISNEY

JULIE ANDREWS

MARY POPPINS

Compagnons d'aventure

2e film

FRONTENAC II

BARBRA STREISAND

ROBERT REDFORD

dans "NOS PLUS BELLES ANNEES"

2e film

"L'OR NOIR DE L'OKLAHOMA"

12.00-4.00-8.00. Non Plus Belles Années. 1.55-5.55-9.55.

LE DAUPHIN

BURT REYNOLDS

DYAN CANNON

LE FAUVE

2e GRAND FILM

STEVE McQUEEN

Salle Climatisée

CHAMPLAIN

Des demain: Der Jour. Plus vite Mes Chettes 6.30 - 9.30 p.m. Je Suis Line Groupe 7.50 p.m.

une journée bien remplie

JACQUES DUFRANO

14 ANS



SOLEIL

c'est pour tout le monde

ÉTÉ et AVIS DIVERS

RHETORIENS et AMICALES • FUNÉRAILLES • REMERCIEMENTS • SERVICES ANNIVERSAIRES • IN MÉMORIAM • FAVEURS

705 AVIS DE DÉCÈS

BEAUDIN (J.-Eddy) — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 1er juillet 1974, à l'âge de 75 ans, est décédé M. J.-Eddy Beaudin, époux de dame Blanche Boulet. Il demeurait au 73 avenue Bégin, Lévis. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 juillet à 10h. Départ du funérarium Lépine Ltée 75, boul. Notre-Dame Clermont

à 9h50 pour la Chapelle du Couvent Marguerite-Bourgeois à Clermont et de là au cimetière de Clermont. 64463

BEGIN (Philippe) — A l'Hôtel de l'Enfant-Jésus, le 3 juillet 1974, à l'âge de 65 ans et 6 mois, est décédé Philippe Bégin, retraité du CNR, époux de dame Béatrice Duval. Il demeurait au 2140, rue de l'Emerillon. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juillet à 10h.



Départ du foyer funéraire

J. Bouchard & Fils Ltée, 1290, 1ère Avenue à 9h45 pour l'église St-Paul Apôtre et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, M. et Mme Jean-Guy Bégin (Claire Lemay), M. et Mme Réal Bégin (Madeleine Lefrançois), M. et Mme Gérard Noreau (Estelle Bégin), M. et Mme Jean-Paul Hamel (Renée Bégin), 13 petits-enfants; ses frères, beaux-frères, belles-sœurs, M. Auguste Bégin, M. Maurice Bégin, M. et Mme Charles Bégin, M. Henri Bégin, M. l'abbé Paul-Emile Bégin, curé de Ville Dubergier, Mme Eva Laflamme, Mme Marthe Gagnon, Mme Rita Vachon, Mme Blanche Duval, Mme Yvette Duval, M. et Mme Léon Tremblay (Jonquière); plusieurs neveux et nièces. Le foyer funéraire sera ouvert de 2h-5h, 7h-10h. 646756

BERNIER (Paul) — A l'Hôtel St-Raymond, le 2 juillet 1974, à l'âge de 64 ans et 11 mois, est décédé M. Paul Bernier, époux de dame Simone Plamondon. Il demeurait au 180, boul. Plamondon, St-Raymond. Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 juillet à 3 heures. Départ du foyer funéraire

Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

à 2h45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Paul (Nicole Ardy), Serge (Lucille Rousseau), Sarto; son frère: Georges (Lucienne Thiboutot); ses sœurs: Marie-Alexandre Lamarre (Marie-Angèle), Mme Edmond Perreault (Antoinette), Mme Jos J. Beaulieu (Yvonne), ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. 645201

DION (Madeleine Côté) — A Québec, le 3 juillet 1974, à l'âge de 53 ans et 6 mois, est décédée Madeleine Côté, épouse de M. Georges-Henri Dion. Elle demeurait au 31, Général McNaughton. Les funérailles auront lieu vendredi à 2h. Départ de la résidence funéraire de Sylvio Marceau Inc.

270 Marie de l'Incarnation à 2h45, pour l'église de Notre-Dame de Pitié et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil outre son époux, ses enfants et gendres: M. et Mme Jacques Dion, M. et Mme Jacques Belleau, M. et Mme Renald Leclerc, Mlle Gisèle Dion; son père: M. Xavier Côté, plusieurs belles-sœurs, beaux-frères. 646309

DUBE (Zéphirin) — A l'Hôtel St-Jean-Port-Joli, le 2 juillet 1974, à l'âge de 89 ans, est décédé M. Zéphirin Dubé, époux de feu dame Eva Pelletier. Il demeurait à St-Aubert. Les funérailles auront lieu vendredi à 10h. Départ du salon funéraire

Dubé St-Jean-Port-Joli à 9h45, pour l'église St-Aubert et de là au cimetière paroissial. Il était le père de Gérard (Virginie Pelletier), Yvonne (Auguste Duval) Edgar (Irène Robichaud), Marie-Anne, Alexandre (Marguerite Pelletier), Alphonse (Madeleine Robichaud), Gilbert (Rita Robichaud), Ferdinand (Gemma Gaudreault), Arthur (Gertrude St-Pierre) et Etienne. 644189

FAVREAU (René) — A Québec, le 2 juillet 1974, à l'âge de 38 ans, est décédé subitement M. René Favreau, employé du gouvernement fédéral. Il demeurait au 3971, boul. Hamel. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juillet 1974 à 9h30. Départ de la résidence funéraire

Cloutier Ltée 1025 Route de l'Église à 9h15, pour l'église St-Denis et de là au cimetière Belmont. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 646738

GARANT (Albertine Drolet) — A Québec, le 2 juillet 1974, à l'âge de 85 ans, est décédée dame Albertine Drolet, épouse de

feu Honorius Garant, autrefois du 1701, rue d'Assise. Les funérailles auront lieu jeudi le 4 à 2h30. Départ de la résidence funéraire

Hubert Moisan, 1187, 1ère Avenue à 2h20 pour l'église de St-François d'Assise et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses filles et gendres, M. et Mme Jean B. Roy (Jeanne d'Arc), M. et Mme Antonin Lemay (Simonne) ses frères, sœurs et belles-sœurs, Mme Ernest Drolet (Blanche), M. Ernest Drolet, M. et Mme Raoul Drolet, Mme Alex Drolet, Mme Tancredé Garant, mesdemoiselles Yvonne et Anne-Marie Garant, Mme Oscar Garant; ses petits-enfants, Lyse et Michel Roy, M. et Mme André Lemay, Yvan, Pierre et Jacques Lemay; plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines. 643482

GUNNIP (Marguerite) — A Québec, le 2 juillet 1974, est décédée Mlle Marguerite Gunnip, fille de feu M. John Gunnip et feu dame Marie-Louise Tardif. Elle demeurait au 563, rue Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 juillet 1974 à 10h. Départ du funérarium

Lépine Ltée, 1584, chemin St-Louis à 9h45 pour l'église St-Patrick et de là au cimetière St-Patrick. Elle laisse dans le deuil ses frères, sœurs et beaux-frères, M. et Mme Harry McMahon (Mary), Mlle Laura Gunnip, Mlle Nora Gunnip, M. Jack Gunnip, Rev. Père George Gunnip, Csr de Edson, M. Edmond Meenan, M. Jos. Kirkwood; ainsi que plusieurs neveux et nièces. 643681

HUOT (Antonio) — A Québec, le 2 juillet 1974, à l'âge de 68 ans, est décédé M. Antonio Huot, ex-employé Canadian Assurance, époux de dame Marguerite Levesseur. Il demeurait au 353, 16ème Rue. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 juillet à 10h.

LEVESSEUR (Yvonne) — A Québec, le 2 juillet 1974, à l'âge de 82 ans, est décédée Yvonne Levesseur, épouse de M. Joseph Levesseur. Elle demeurait au 180, boul. Plamondon, St-Raymond. Les funérailles auront lieu vendredi, le 5 juillet à 3 heures. Départ du foyer funéraire

Roland G. Cantin, 101, rue St-Joseph, St-Raymond.

à 2h45 pour l'église de St-Raymond et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Paul (Nicole Ardy), Serge (Lucille Rousseau), Sarto; son frère: Georges (Lucienne Thiboutot); ses sœurs: Marie-Alexandre Lamarre (Marie-Angèle), Mme Edmond Perreault (Antoinette), Mme Jos J. Beaulieu (Yvonne), ses beaux-frères et belles-sœurs, neveux et nièces. 645201

LETOURNEAU (Philippe) — A Québec, le 2 juillet 1974, à l'âge de 82 ans, est décédé Philippe Letourneau, ex-marchand de St-Zacharie, époux en 1ères noces de feu dame Béatrice Gilbert et en 2èmes noces de dame Albina Borge. Il demeurait au 214, rue Marie de l'Incarnation. Les funérailles auront lieu vendredi à 2h. Départ de la résidence funéraire

Sylvio Marceau Inc. 270 rue Mar de l'Incarnation à 2h45, pour l'église de St-Malo et de là au cimetière St-Charles. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, gendres et belles-filles, M. et Mme Lionel Gagné (Juliette), Mme Paul Bolduc (Jeanne d'Arc), Mlle Marie Rose Letourneau, M. et Mme Bernard Letourneau (Yvette Drolet), M. et Mme Jean Paul Letourneau (Marielle Jolicoeur), M. et Mme Gérard Chabot (Thérèse), Mlle Gilberte Letourneau; plusieurs petits-enfants. Salon fermé de 5h à 7h. 643654

NADEAU (Georges) — A Québec, le 2 juillet 1974, est décédé M. Georges Nadeau, industriel, époux de dame Blainoise Dumont. Il demeurait au 1905, boul. Laurier, Sillery. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juillet 1974 à 10h30.

THIBODEAU (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 3 juillet 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Thibodeau, époux de dame Bernadette Gaucher. Il demeurait au 146, rue Elizabeth Sorel. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juillet à 11h. Départ de la résidence funéraire

A. Brunette Enr. 75 rue Elizabeth Sorel à 10h55, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière de Sorel. Il a été à l'emploi de la Canadian Steamship Lines pendant de nombreuses années. 646897

THIBODEAU (Charles-Edouard) — A l'Hôtel-Dieu de Sorel, le 3 juillet 1974, à l'âge de 63 ans, est décédé M. Charles-Edouard Thibodeau, époux de dame Bernadette Gaucher. Il demeurait au 146, rue Elizabeth Sorel. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juillet à 11h. Départ de la résidence funéraire

A. Brunette Enr. 75 rue Elizabeth Sorel à 10h55, pour l'église Notre-Dame et de là au cimetière de Sorel. Il a été à l'emploi de la Canadian Steamship Lines pendant de nombreuses années. 646897

Marguerite-Bourgeois, Québec à 10h15 pour l'église St-Charles Garnier et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants et son gendre, M. et Mme Philippe Lizotte (Denise), Dani-Il, André, Normand et Jocelyne; sa belle-mère, Mme Jocelyne Dumont; ses frères, ses sœurs, ses beaux-frères et ses belles-sœurs, M. l'abbé Joseph Nadeau de Ste-Germaine de Dorchester, M. et Mme Pierre Nadeau (Yolande Gignas), M. et Mme Emile Nadeau (Marie-Berthe Bissonnette), M. et Mme François Nadeau (Léontine Demers), Mme Paul-Emile Bissonnette (Marie Nadeau), M. et Mme Onésime Nadeau (Evangéline Dumont), M. et Mme Alfred Dumont (Simonne Tardif), Mme Lauréat Labonté (Jeanne d'Arc Dumont), M. et Mme Roland Gagné (Yvette Dumont), M. et Mme Florent Dumont (Marie-Faule Turcotte), M. et Mme Gédéon Labonté (Julienne Dumont), M. et Mme Gérard Labonté (Marie Reine Dumont), M. et Mme Jean-Guy Dumont (Rita Labonté), M. et Mme Roger Dumont (Yvonne Lapointe), M. et Mme Rosaire Dumont (Suzanne Paradis). 643644

PERRON (Alfred) — A Québec, le 2 juillet 1974, à l'âge de 64 ans, est décédé M. Alfred Perron, époux de dame Jeannette Perron. Il demeurait au 213 des Lilas Est. Les funérailles auront lieu vendredi le 5 juillet à 10h.

GAUVIN (Alice Delisle) — Samedi le 6 juillet 1974, à 7h30 p.m., en l'église de Notre-Dame des Neiges, à Trois-Pistoles, sera chanté le service anniversaire de M. Claude Caron, fils de dame Mathilda Paradis et feu M. Eugène Caron. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 642968

COUTURE (Mario) — Vendredi, le 5 juillet 1974, à 7h15 p.m., en l'église de l'Ancein-Lorette, sera chanté le service anniversaire de M. Mario Couture, enfant de M. et Mme Jules-Emile Couture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 645671

COTE (Louis) — Vendredi le 5 juillet à 5h30 p.m., en l'église St-Thomas d'Aquin, sera chantée une messe anniversaire pour M. Louis Côté, époux de dame Yvonne Lagueur. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 643710

GAUVIN (Jeanne d'Arc Monier) — Samedi le 6 juillet, à 9h, en l'église de l'Ancein-Lorette, sera chanté le service anniversaire de dame Jeanne d'Arc Monier, épouse de M. Raymond Gauvin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 644111

GIGUERE (Raymond) VENDREDI le 5 juillet 1974 à 7h30 heures p.m. en l'église Ste-Monique des Saules, sera chanté le service anniversaire de M. Raymond Giguère époux de dame Thérèse Hayfield. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 643735

SAVARD (Michel) — A Courville le 2 juillet 1974, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Michel Savard époux de dame Francine Lafleur. Il demeurait au 68 avenue St-Grégoire. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juillet à 2h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc., 4100 boul. Ste-Anne à 1h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nathalie et Dominique; sa mère: Mme Henri Savard (Angéline Duchesne), ses beaux-parents: M. et Mme Robert Lafleur (Marie-Anne Néron); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Pierre Savard (Monique Valois), M. et Mme Cyrille Savard (Madeleine Savard), M. et Mme Guy Savard (Réjeanne Savard), M. et Mme Claude Savard (Gemma Cloutier), M. et Mme Jacques Savard (Jeannette Lajeunesse), M. et Mme Wellé Bouchard (Thérèse), M. et Mme Hubert Doré (Louissette), M. et Mme Gilbert Simard (Charlotte), M. et Mme Narcis Lapointe (Rita), M. et Mme Laurent Lemieux (Madeleine), M. et Mme Jacques Boucher (Marlene Lafleur), M. Stéphane Lafleur. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 646716

LACHANCE (Micheline) — M. et Mme Etienne Lachance de Giffard ainsi que leurs filles Jeannine, Gertrude et Etienne, remercient sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances à l'occasion du décès de Mlle Micheline Lachance, décédée le 20 juin, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. 647531

SERVICES ANNIVERSAIRES

CARON (Claude) — Samedi le 6 juillet 1974, à 7h30 p.m., en l'église de Notre-Dame des Neiges, à Trois-Pistoles, sera chanté le service anniversaire de M. Claude Caron, fils de dame Mathilda Paradis et feu M. Eugène Caron. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 642968

COUTURE (Mario) — Vendredi, le 5 juillet 1974, à 7h15 p.m., en l'église de l'Ancein-Lorette, sera chanté le service anniversaire de M. Mario Couture, enfant de M. et Mme Jules-Emile Couture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 645671

COTE (Louis) — Vendredi le 5 juillet à 5h30 p.m., en l'église St-Thomas d'Aquin, sera chantée une messe anniversaire pour M. Louis Côté, époux de dame Yvonne Lagueur. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 643710

GAUVIN (Jeanne d'Arc Monier) — Samedi le 6 juillet, à 9h, en l'église de l'Ancein-Lorette, sera chanté le service anniversaire de dame Jeanne d'Arc Monier, épouse de M. Raymond Gauvin. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 644111

GIGUERE (Raymond) VENDREDI le 5 juillet 1974 à 7h30 heures p.m. en l'église Ste-Monique des Saules, sera chanté le service anniversaire de M. Raymond Giguère époux de dame Thérèse Hayfield. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 643735

SAVARD (Michel) — A Courville le 2 juillet 1974, à l'âge de 40 ans, est décédé M. Michel Savard époux de dame Francine Lafleur. Il demeurait au 68 avenue St-Grégoire. Les funérailles auront lieu samedi le 6 juillet à 2h. Départ de la résidence funéraire

F.X. Bouchard Inc., 4100 boul. Ste-Anne à 1h50 pour l'église St-Grégoire et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants: Nathalie et Dominique; sa mère: Mme Henri Savard (Angéline Duchesne), ses beaux-parents: M. et Mme Robert Lafleur (Marie-Anne Néron); ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: M. et Mme Pierre Savard (Monique Valois), M. et Mme Cyrille Savard (Madeleine Savard), M. et Mme Guy Savard (Réjeanne Savard), M. et Mme Claude Savard (Gemma Cloutier), M. et Mme Jacques Savard (Jeannette Lajeunesse), M. et Mme Wellé Bouchard (Thérèse), M. et Mme Hubert Doré (Louissette), M. et Mme Gilbert Simard (Charlotte), M. et Mme Narcis Lapointe (Rita), M. et Mme Laurent Lemieux (Madeleine), M. et Mme Jacques Boucher (Marlene Lafleur), M. Stéphane Lafleur. Le salon sera fermé entre 5h et 7h. 646716

Beaucoup de couleur

MONTREAL (PC) — La police de Laval détient un homme de 35 ans en rapport avec une tentative de vol de 213 télécouleurs faite dans un entrepôt de la Fleetwood Corp.

La police avait aperçu deux camions de cinq tonnes juste devant l'entrepôt et était allée enquêter. Deux hommes avaient sauté d'un des camions et s'étaient enfuis dans un champ. Un des deux a été arrêté après que les policiers eurent tiré deux coups de feu d'avertissement. L'autre s'est échappé.

Plus tôt, la police de Laval avait arrêté un homme de 39 ans lorsqu'elle avait découvert dans sa camionnette des cigarettes pour une valeur de \$6,000.

L'homme quittait le terrain de stationnement d'un centre commercial lorsque la police l'a interpellé pour une vérification de routine.

horaire de télévision

CJBR (Canal 3) Rimouski

- JEUDE 4 JUILLET**
- 6.00 Salut l'été c
 - 6.30 Nouvelles c
 - 7.00 Symphonie c
 - 7.30 Les Grands Films: Les compli-plices c
 - 9.30 Découvertes c
 - 10.00 Film... c
 - 10.15 Loto perfecta c
 - 10.30 Téléjournal c
 - 11.00 Réseau-Soleil c
 - 12.00 Cinéma: L'été c
 - 1.30 Remeture.

- VENDEDEI**
- 10.15 En mouvement c
 - 10.30 La souris verte c
 - 10.45 Topino c
 - 11.00 Personnalité féminine c
 - 11.30 Pour vous mesdames c
 - 12.00 Dessins animés c
 - 12.15 Nouvelles c
 - 12.30 Les aventures de Tom Sawyer c
 - 1.00 Oh! La la c
 - 1.30 Téléjournal c
 - 1.36 Réseau-Soleil c
 - 2.30 Cinéma: Un soir de joie c
 - 4.00 Allo grenouille c
 - 4.30 Major Plum Pudding c
 - 5.00 Cousteau c

- CBGAT (Canal 9) Matane**
- JEUDE 4 JUILLET**
- 6.00 La porteuse de pain
 - 6.30 Les manchettes (Le 24)
 - 7.00 Nanny
 - 7.30 Les grands films: "Les compli-plices" c
 - 9.31 Les joueurs c
 - 10.00 A 22 heures ce soir
 - 10.15 Loto Perfecta
 - 10.30 Téléjournal national et provincial c
 - 10.50 Nouvelles du sport et météo
 - 11.00 Réseau Soleil
 - 12.00 Cinéma: "L'été" c

- VENDEDEI**
- 10.15 En mouvement
 - 10.30 La souris verte
 - 10.45 Topino
 - 11.00 Initiation décoration
 - 11.30 Les saintes chéries
 - 12.00 Mini-Fée
 - 12.30 Les aventures de Tom Sawyer
 - 1.00 Oh! La la
 - 1.31 Téléjournal
 - 1.36 Réseau Soleil
 - 2.31 Cinéma: "Un soir de joie"
 - 4.00 Allo grenouille
 - 4.30 Le Major Plum Pudding
 - 5.00 Cousteau

- CKRT (Canal 7) Riv.-du-Loup**
- JEUDE 4 JUILLET**
- 6.00 Mag. Information divert. c
 - 6.30 Téléjournal c
 - 6.39 Actualités
 - 6.45 Nouvelles du sport c
 - 6.51 Actualités
 - 7.00 Nanny c
 - 7.30 Grands Films: "Les compli-plices" c
 - 9.31 Les joueurs c
 - 10.00 A communiquer
 - 10.15 Loto-Perfecta c
 - 10.30 Téléjournal nat. int. et prov. c
 - 10.50 Nouvelles du sport et météo c
 - 12.00 Mini-Fée c
 - 12.30 Cinéma: "L'été" c

- VENDEDEI**
- 10.00 O Canada
 - 10.15 En mouvement
 - 10.30 Souris verte
 - 10.45 Topino c
 - 11.00 Initiation à la décoration c
 - 11.30 Les saintes chéries c
 - 12.00 Mini-Fée c
 - 12.30 Pour vous mesdames c
 - 1.00 Oh! la la c
 - 1.31 Téléjournal c
 - 1.36 Réseau Soleil c
 - 2.31 Cinéma: "Un soir de joie"
 - 4.00 Allo grenouille c
 - 4.30 Major Plum Pudding c
 - 5.00 Cousteau c
 - 6.00 Notre monde - Nouvelles du sport - Variété Week-end - De ca c
 - 6.30 Martimes aujourd'hui - Nouvelle de l'est du Québec - Magazine CBGAT
 - 7.00 Ranch à Willie
 - 7.30 Marc Wobly, M.D.
 - 8.31 Hors Séries: Schulmeister
 - 9.30 Les mers du sud
 - 10.00 Des goûts, des formes et des couleurs
 - 10.30 Téléjournal national
 - 10.50 Nouvelles du sport
 - 11.00 Appelez-moi Lise
 - 12.00 Cinéma: Procès de Julie Richards.

Les enseignants favorisent une charte québécoise des droits des travailleurs'

RIVIERE-DU-LOUP — Les quelque 700 délégués au congrès de la Centrale de l'enseignement du Québec sont en faveur d'une charte québécoise des droits des travailleurs.

Ils ont ainsi adopté un canevas de charte des droits des travailleurs comme document de travail en vue de l'élaboration d'une charte définitive.

Ce canevas a été élaboré à partir d'un document imprimé en 1973 au congrès de la Fédération syndicale mondiale qui s'est tenu à Varna en Bulgarie. Ce document a été préparé pour l'établissement d'une charte des droits des

travailleurs, principalement autres centrales et les groupes populaires.

Le projet, qui se divise en deux parties, constitue la grille de références globales de la charte, soit le droit de profiter de ses revenus, le droit au plein emploi, au progrès social, au développement économique, le droit de sécurité au travail et à l'extérieur du travail ainsi que le droit à l'éducation et à la formation professionnelle, le droit des travailleurs face aux multinationales. La deuxième partie de la charte aborde les droits syndicaux proprement dits et constitue le champ de travail particulier du Comité des droits des travailleurs.

Le mandat de la centrale pour la prochaine année sera donc de favoriser la discussion de ce canevas à tous les niveaux de la structure syndicale de la CEQ sur une base régionale, ainsi qu'avec les

autres centrales et les groupes populaires.

Le mandat de la centrale pour la prochaine année sera donc de favoriser la discussion de ce canevas à tous les niveaux de la structure syndicale de la CEQ sur une base régionale, ainsi qu'avec les

La CEQ dénonce le gouvernement au sujet du projet de loi 22

par Damien Gagnon
envoyé spécial du Soleil

RIVIERE-DU-LOUP — Le 24e congrès des enseignants du Québec a dénoncé, hier soir, le gouvernement Bourassa en raison de son refus de se mettre à l'écoute de la population quant à l'étude du projet de loi 22.

Selon les quelque 700 délégués à ces assises, qui ont pris fin, hier soir, à Rivière-du-Loup, le gouvernement Bourassa n'a pas donné suite à sa promesse d'instituer une commission parlementaire itinérante sur les questions importantes; ils considèrent ce refus comme contraire au principe d'une démocratie de participation.

Le congrès interprète d'ail-

leurs le refus de M. François Cloutier d'écouter les représentants des syndicats d'enseignants et de nombreux autres organismes francophones, comme la confirmation que le gouvernement Bourassa est entièrement coupé des aspirations de la population.

La CEQ réaffirme son opposition au projet de loi 22 et entend continuer sa lutte pour l'obtention d'une législation faisant du français la seule langue officielle du Québec.

La CEQ a jugé irrecevable une proposition de l'Association des enseignants retraités du Québec qui demandait au congrès de se prononcer contre l'avortement. On sait que la centrale a déjà pris position en faveur de l'avortement.

La CEQ a donné par ailleurs son appui aux enseignants des centres d'orientation et de formation des immigrants de la Commission des écoles catholiques de Montréal en grève depuis le 24 juin 1974, ainsi qu'aux luttes des syndicats des employés de la Fédération des caisses d'économie du Québec.

On a également dénoncé le jugement de la Cour d'appel dans les causes d'arbitrage au tribunal contre l'avocat Robert Lemieux.

Les enseignants ont également participé, hier, à une marche de solidarité à l'endroit des sept employés de J.B. Renault, une épicerie de Rivière-du-Loup, dont les employés sont en grève depuis mai dernier.

Les employés de garage débrayent pour indexer leurs salaires

par Michel Choquette

C'est maintenant au tour des employés de garage d'utiliser les arrêts de travail "spontanés" pour forcer les employeurs à indexer leurs salaires au coût de la vie.

Hier, plus d'une centaine de mécanos et employés de garage affiliés à la CSD ont fait la tournée des établissements pour inciter, avec succès d'ailleurs, les employés à débrayer pour une journée. En fin de journée, la plupart des gros garages de la ville de Québec étaient fermés.

Les réclamations syndicales des quelque 1,200 mécanos et employés de garage affiliés à la CSD ne sont pas claires. Selon un porte-parole syndical

officiel, M. Charles Parent, les syndicats réclament une augmentation de salaire égale pour tout le monde de \$0.30 l'heure. Quelques membres de la base, de leur côté, insistent, hier, pour que l'augmentation consentie soit de \$1 l'heure parce que, précèdent-ils, "on ne reçoit que \$3 de salaire moyen sur les \$13 et \$14 l'heure qu'il en coûte au consommateur pour faire réparer son auto dans un garage".

Les offres patronales ne sont pas claires non plus. Selon le syndicat, le patron offre une augmentation de salaire de 6.75% applicable à l'échelle de salaire, ce qui se traduirait par une augmentation de salaire de \$0.30 pour le syndiqué qui

est au plus haut échelon et à \$0.10 au plus bas échelon.

Selon M. Pierre Racine, porte-parole de la partie patronale, l'augmentation offerte par l'Association des détaillants d'automobile (27 des plus gros établissements de Québec) compense directement l'augmentation du coût de la vie. La partie patronale est prête à payer toute augmentation du coût de la vie au-delà du six pour cent prévu dans la convention collective, qui se termine en juillet 75.

Le travail doit reprendre normalement aujourd'hui et d'autres négociations sont prévues pour cette semaine.

Les surnuméraires du gouvernement n'auront pas le "cinq pour cent"

par Marc PLAMONDON

Alors que les syndiqués de la fonction publique du Québec recevaient, hier, une avance salariale sur une prochaine indexation d'au moins 5% qui tiendra compte de l'inflation, et ce en vertu de leur convention collective, les quelque vingt à trente mille surnuméraires, également à l'emploi du gouvernement québécois, n'ont aucunement bénéficié de cet ajustement.

En effet, même s'ils sont, eux aussi, victimes de l'inflation galopante et de la montée des prix, ces fonctionnaires, parce qu'ils ne sont pas couverts par la convention collective, voient, en fait, leur salaire diminuer de mois en mois.

Interrogé sur cette situation pour le moins contradictoire, le sous-ministre de la Fonction publique, M. Claude Bélanger, déclarait, hier, lors d'une conversation téléphonique, que cette situation était tout à fait normale puisque ces fonctionnaires n'étaient pas syndiqués. A la question du Soleil qui demandait le nombre approximatif de fonctionnaires victimes du légalisme gouvernemental, M. Bélanger a répondu qu'autant le ministre que lui-même ignoraient le nombre exact de surnuméraires à l'emploi du gouvernement du Québec. "Un comité de la commission parlementaire de la Fonction publique étudie cette question et les conditions particulières de ces employés. Nous attendons les conclusions du rapport de ce comité à la fin de l'été," nous a assuré le sous-ministre.

En effet, même s'ils sont, eux aussi, victimes de l'inflation galopante et de la montée des prix, ces fonctionnaires, parce qu'ils ne sont pas couverts par la convention collective, voient, en fait, leur salaire diminuer de mois en mois.

Interrogé sur cette situation pour le moins contradictoire, le sous-ministre de la Fonction publique, M. Claude Bélanger, déclarait, hier, lors d'une conversation téléphonique, que cette situation était tout à fait normale puisque ces fonctionnaires n'étaient pas syndiqués. A la question du Soleil qui demandait le nombre approximatif de fonctionnaires victimes du légalisme gouvernemental, M. Bélanger a répondu qu'autant le ministre que lui-même ignoraient le nombre exact de surnuméraires à l'emploi du gouvernement du Québec. "Un comité de la commission parlementaire de la Fonction publique étudie cette question et les conditions particulières de ces employés. Nous attendons les conclusions du rapport de ce comité à la fin de l'été," nous a assuré le sous-ministre.

D'autre part, nous avons également rejoint, au téléphone un de ces surnuméraires à l'emploi du ministère des Af-

aires sociales depuis deux ans. Il s'est dit enragé de cette situation. "En plus de